



LE THEIL DE BRETAGNE

*Le Theil vu d'hier
à aujourd'hui !*





Place de l'Eglise - Bon Abri

la vie municipale...

■ page 1/2 : Mot du Maire

■ page 3/7 : Mots des Adjoints

mois après mois...

■ page 8/19 : Événements par mois

la vie au Pays de la Roche aux Fées...

■ page 20/25 : Roche aux Fées Communauté, Centre d'Incendie et de Secours de Retiers, Le CLIC, Réunion sur la fermeture de la Résidence A. Aubry, Salon La Terre est Notre Métier, Syndicat du Semnon, Smictom, TEOMi, La Loi LABBÉ

la vie de nos écoles...

■ page 26/28 : École Publique, Amicale de l'École Publique, APEL du RPI

■ page 29/31 : École Privée Sainte-Marie, OGEC

la vie culturelle...

■ page 32 : Biblio'Theil

la vie associative...

■ page 33/40 : Les associations du Theil-de-Bretagne

■ page 41 : Associations, tous les contacts

agenda, état civil, guide pratique...

■ page 42 : Agenda

■ page 43 : État civil

■ page 44/45 : Guide pratique

■ page 46/47 : Commerçants/Artisans/Entreprises

■ page 48 : Un peu d'histoire

■ page 49 : Invitation

Bulletin annuel d'informations communales

Responsable de la publication : Marie-Annick BOUÉ

Rédaction : Commission Communication (Geneviève FERRÉ, Philippe PELTIER, Laure ROBERT, Éric GENDREAU, Yann BIENASSIS) avec la participation du secrétariat de mairie.

Conception et impression : Imprimerie Fertard. Tirage : 900 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement.

Édito

Une fenêtre de l'histoire qui marque les lieux avec cet "avant après"

Les membres de la Commission Communication œuvrent à la réalisation d'un parcours historique.

Celui-ci n'étant pas tout à fait achevé au moment de la préparation du bulletin, la commission a eu l'idée de vous proposer ces clichés pour notre couverture.

Un carrefour entre le passé et le présent, quand on peut les confondre, en un seul cliché brouillant l'espace temps...



A très bientôt donc pour cette prochaine découverte !

Vous découvrirez la 48^e édition du bulletin annuel communal, reflet de l'année écoulée et projection vers les réalisations à venir, fruit du travail de la commission Communication. Bonne lecture ! ■

Geneviève FERRÉ

Crédits photos couverture : cartes postales prêt de M. BOUGEARD et archives, photos par M. ROUAUD Club photo Janzé.



Mot du Maire

En cette période de fêtes, que je vous souhaite douce, sereine et partagée en famille, vous aurez le loisir de feuilleter ce bulletin annuel. La commission communication, animée par Geneviève Ferré, a élaboré ces rubriques relatant les événements de l'année écoulée. Un grand merci pour leur implication et le travail accompli.

Voici les principales actions validées par l'équipe municipale et les faits marquants qui ont ponctué l'année 2018.

La commune a fait **l'acquisition d'une parcelle de 2,7 hectares, pour constituer une réserve foncière**, située à la Huberdière appartenant au Conseil Départemental pour un montant de 9 569,70 € soit 3 500 €/hect. Cette parcelle était initialement prévue pour implanter le centre technique d'Ille-et-Vilaine.

Les travaux de l'extension de l'atelier communal vont commencer en début d'année. Cet investissement conséquent d'environ 430 000 € HT a tenu compte des exigences liées au périmètre de la Chapelle Notre-Dame de Beauvais. Nul doute, que nos trois agents communaux apprécieront ce nouvel espace fonctionnel et spacieux d'une surface de 520 m². Une dotation de l'Etat est allouée pour un montant très appréciable de 120 000 €. Un fonds de concours d'un montant plus substantiel est également sollicité près de Roche aux Fées Communauté.

Le 6 avril 2018, **la visite de Richard Daniel Boisson, sous préfet de Fougères-Vitré**, a permis de présenter la commune sous tous ses aspects, en lui soulignant, entre autres, la difficulté de mettre en place un lotissement, un pôle enfance jeunesse. Ce fut l'occasion de le remercier vivement pour l'octroi d'une dotation importante concernant l'atelier communal. Il s'est montré très attentif, soucieux de l'avenir de notre collectivité, instaurant un dialogue constructif et convivial, nous invitant à le consulter face à des dossiers complexes.

Les services périscolaires retrouvent depuis la rentrée scolaire de septembre 2018 un rythme habituel, puisque la semaine de 4 jours a été rétablie. **La suppression des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)** a été actée suite au résultat d'une enquête près des familles.

Les lotissements du Verger et des Perrières ont subi un réaménagement complet de la voirie. Désormais, l'effacement des réseaux est entièrement réalisé sur toute l'agglomération.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur date de 2007. Suite aux évolutions législatives et réglementaires récentes, **la révision du PLU** s'impose puisqu'il ne correspond plus à la réalité. Il doit répondre aux nouvelles exigences en matière de droit à l'urbanisation. L'Atelier d'Ys conduit cette étude en collaboration avec la commission d'Urbanisme. Vous pourrez consulter le site de la commune pour suivre l'évolution de cette mission.

Le cabinet Tiriad a réalisé une étude pour **l'extension du cimetière**. Ce nouvel aménagement tiendra également compte d'une meilleure accessibilité. Ce projet sera adressé en fin d'année 2018 aux services de l'Etat pour solliciter à nouveau une dotation. Par conséquent, les travaux ne doivent pas commencer avant leur accord.

Nous engageons **la réhabilitation de la Chapelle Notre-Dame de Beauvais**. Inscrite au titre des Monuments Historiques et ayant été alerté par l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) sur les désordres du campanile et sur l'étalement du monument, nous avons l'obligation de faire appel à un architecte du patrimoine pour cette opération.

Deux lotissements privés sont à l'étude sur le site de la Huberdière et sur le site de Beauvais et devraient voir le jour avec l'implantation d'une quinzaine de maisons.

Le gouvernement a décidé **la suppression de la taxe d'habitation** de manière

progressive. Ce nouveau dispositif impacte 89 % des foyers de la commune. C'est une diminution de 30% en 2018, puis 35% en 2019 et enfin 100% en 2020.

Le montant de dégrèvement s'élève à 276 327 € pour 2020 et concerne 494 ménages exonérés.

L'Etat a prévu de compenser ce manque à gagner des communes à l'euro près en prenant comme base les taux d'imposition votés en 2017.

« A moyen terme, il s'agira de repenser totalement, en concertation avec l'ensemble des élus, notre système de fiscalité locale. Une réforme globale sera présentée au printemps 2019. » Extrait de la lettre du Président de République envoyé à tous les maires le 16 novembre 2018.

Suite au recensement effectué en début d'année, la population theillaise est évaluée à 1 807 habitants et on dénombre 700 logements sur la commune.

En un siècle, on note une évolution de la population de notre commune de 53 %.

Évolution de la population				
1793	1856	1901	1946	1962
1 396	1 601	1 219	1 073	1 018
1975	1982	1999	2008	2018
1 089	1 133	1 130	1 534	1 807

Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis Insee à partir de 2006

1918/2018. Le 11 novembre 2018, nous avons célébré le **centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale**. Une véritable hécatombe, plus de 18 millions de victimes. Pour Le Theil de Bretagne, 51 jeunes sont morts pour sauver la patrie, soit plus de 4 % de la population, puisqu'en 1911 on recensait 1 181 habitants. Ce devoir de mémoire doit susciter une réflexion sur le devenir de la cohésion européenne afin de sauvegarder la paix si précieuse pour nos générations futures.



A ma demande, le 3 avril 2018, M. Hubert Paris, Maire de Janzé et Président du Centre Hospitalier de la Roche aux Fées,

est intervenu pour présenter au Conseil Municipal le nouveau schéma directeur de l'établissement validé par le conseil

de surveillance qui implique la **fermeture du site la Rigaudière d'ici 5 ans.**

Point sur le site de la Rigaudière

Suite à la fusion des maisons de retraite de Janzé et du Foyer Albert Aubry du Theil au 1^{er} janvier 2017, le plan directeur du Centre Hospitalier de la Roche aux Fées a été relancé. Actuellement, le site de Janzé (149 places en EHPAD et 40 sanitaires) et le site du Theil (59 places en EHPAD) avaient programmé depuis plusieurs années des travaux de construction ou de restructuration.

Le conseil de surveillance du Centre Hospitalier, présidé par le Maire de Janzé M. Hubert Paris, a validé le 30 mars 2018 le transfert sur 2 sites, à savoir :

Janzé : 176 places et 40 sanitaires et Corps-Nuds 88 places.

Cette décision a été prise au regard des éléments techniques et financiers, et sur présentation des scénarii que privilégie l'ARS (Agence régionale de santé) et le Conseil départemental, financeurs en partie de l'opération.

Le scénario retenu induit le transfert de l'activité et du personnel vers ces deux EHPAD. Ce qui implique la fermeture du site de la Rigaudière dans sa totalité.

Le conseil de surveillance du CH de Janzé, et les acteurs du territoire restent et resteront très vigilants et attentifs pour mener à bien ce dossier.

Marie-Annick BOUÉ
Membre du conseil de surveillance

Merci à mes adjoints, à l'équipe municipale et au personnel communal à qui j'accorde toute ma confiance et qui s'investissent pour donner le meilleur d'eux-mêmes.

A l'aube de 2019, je vous souhaite à chacun d'entre vous une excellente année, pleine d'espérance, de joie, de bonheur.

Bonnes fêtes de fin d'année, en attendant de vous rencontrer pour la cérémonie des vœux **le vendredi 11 janvier 2019.** ■



Marie-Annick BOUÉ
Maire



Zoom sur les travaux effectués en 2018 :

• Voirie en campagne

Des travaux de modernisation (reprofilage et enduit) de la voie communale n°12 du Haut Village, sur une surface de 7 220 m², ont été effectués par l'entreprise SAUVAGER de Châteaubriant pour un montant de 46 569 € HT soit 55 882,80 € TTC.



20 tonnes de points à temps automatiques ont été exécutées sur la partie est de la commune par l'entreprise SAUVAGER pour un montant de 14 160 € HT, soit 16 992 € TTC.

3 800 mètres de curage de fossés ont été réalisés par l'entreprise GIBOIRE de Janzé pour un montant de 1 976 € HT soit 2 371,20 € TTC.

L'entreprise HEUDES de Sainte-Colombe a été chargée du débroussaillage des talus (97 km) : montant des travaux 6 596 € HT soit 7 915,20 € TTC. Les services techniques de la commune ont assuré le broyage des accotements en 2 passages.

• Déclassement de la voirie

Lors du conseil municipal du 6 novembre 2017, le Conseil Municipal a approuvé par 11 voix pour et 5 abstentions le **reclassement de la RD 3041 en voie communale** depuis la limite avec Essé (côté Janzé) jusqu'à l'agglomération, ainsi que le **classement dans le domaine communal depuis l'échangeur jusqu'à la RD 341** en direction d'Essé au lieu dit le Mili, soit une longueur totale de 3 972 mètres.

• Balayage de la voirie

Renouvellement du contrat de balayage de la voirie dans l'agglomération près de Véolia Propreté pour un montant de 3 668,72 € TTC, correspondant à 11 passages/an en centre bourg et 6 passages/an en lotissements.

• Éclairage public

Transfert de la compétence éclairage public (travaux et maintenance) au SDE 35 (Syndicat Départemental d'Énergie) pour une durée de 4 ans des 297 points lumineux.

Coût par point lumineux : 22,40 € qui correspond à :

- Cartographie et suivi du patrimoine,
- Entretien préventif (armoires, mats, lanternes réflecteurs et verrines),
- Vérification du bon fonctionnement des parties mécaniques et électriques,
- Remplacement des sources lumineuses et des pièces défectueuses,

Prise en charge par le SDE 35 en cas de sinistre avec tiers inconnu.

• Obligation d'accessibilité des ERP (Établissement recevant du Public)

Les établissements ouverts au public doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a été mis en place pour notre commune, qui permet d'engager les travaux nécessaires dans un délai limité.

Les normes d'accessibilité doivent permettre à ces personnes de circuler avec la plus grande autonomie possible et d'accéder aux locaux et équipements. L'accessibilité et leurs abords concernent les cheminements extérieurs, le stationnement des véhicules... Ce qui implique la mise en accessibilité des trottoirs et des parkings spécifiques dans le centre bourg.

• SMICTOM : La TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

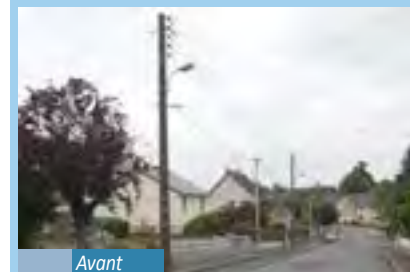
A partir du 1^{er} janvier 2019, la TEOMi deviendra une taxe « incitative ». Cf l'article dans la Vie au Pays de la Roche aux Fées. ■

Travaux d'aménagement rue du Verger et des Perrières :

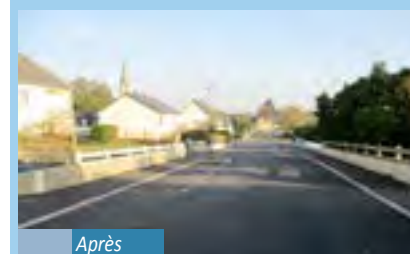
Les travaux sont dorénavant terminés, ce qui clos l'enfouissement des réseaux sur l'ensemble de la commune.



Pendant les travaux



Avant



Après



Jean-Louis COCAULT
1^{er} adjoint



Urbanisme

Révision du PLU

Le Conseil Municipal a lancé la révision du Plan Local d'Urbanisme, occasion pour les élus d'identifier et d'arbitrer les enjeux stratégiques du développement de notre collectivité pour les 10 ans à venir.

Le bureau d'études L'Atelier d'Ys et la commission Urbanisme seront chargés de mettre en œuvre la procédure de révision s'étalant sur deux années.

Pour favoriser la concertation, la population est invitée à répondre à un questionnaire mise en ligne à cette adresse : <https://goo.gl/forms/uHTvFJc4AnkEyRLG2>

ou par mail : plu.letheildebretagne@gmail.com

Pour les personnes n'ayant pas internet, un questionnaire papier est disponible en mairie. **Date limite pour répondre : le 15 janvier 2019.**

Cimetière

Suite à plusieurs réunions avec les bureaux d'études Tiriad Paysage et ADEPE VRD, le comité consultatif a émis différentes propositions d'aménagement du cimetière. Le Conseil Municipal a retenu le projet d'extension sur une partie de l'emprise du parking actuel au centre duquel sera construit un bâtiment type préau en bois comprenant un espace d'accueil, un local technique et des sanitaires.

Il est également prévu une section pour des caveaux, une autre pour des cavurnes et un nouvel espace cinéraire paysagé comprenant un jardin du souvenir et un columbarium dans le mur d'enceinte en bauge.

Dans le cadre de l'accessibilité, les allées du cimetière actuel et de l'extension seront réalisées en 2 bandes de béton de 1m40 avec une bande centrale enherbée.

Après l'accord des subventions et le résultat de l'appel d'offres, les travaux seront effectués au second semestre 2019. ■

Membres du Comité Consultatif pour le projet d'extension du cimetière

M.-A. BOUÉ, A. BOUCAUD, J.-L. COCAULT, G. FERRÉ, E. HEINRY, H. JOUANOLLE, C. LECOMTE, E. LOUVEL, E. PELTIER, L. ROBERT, S. THOMAS.

Atelier communal

Le Conseil Municipal a validé le projet d'extension de l'atelier municipal dont les travaux débuteront en janvier 2019.

Après l'accord du permis, le cabinet Louvel Agence d'Architecture a lancé la consultation des entreprises. Après l'analyse des offres, les marchés ont été attribués aux entreprises suivantes :

Extension des services techniques : attribution des marchés

Lot	Désignation du lot	Entreprise	Total HT	Total TTC
1	Gros œuvre - Démolition	MALECOT Availles/Seiche	106 779,63 €	128 135,56 €
2	Charpente bois - Bardage bois	BILHEUDE - Vitré	43 414,93 €	59 039,76 €
3	Couverture - Bardage métallique	BILHEUDE - Vitré	29 000,00 €	34 800,00 €
4	Menuiseries extérieures aluminium	FADIER Argentré-du-Plessis	5 804,54 €	6 965,45 €
5	Serrurerie - Métallerie	PHILMETAL - Quédillac	12 695,39 €	15 234,47 €
6	Portes sectionnelles	DEFI - Lège	14 000,00 €	16 800,00 €
7	Menuiseries intérieures	AUGUIN - Guichen	6 400,00 €	7 680,00 €
8	Cloisons sèches - Isolation - Plafonds suspendus	BREL - Lécousse	11 000,00 €	13 200,00 €
9	Carrelage - Faïence	BREL - Lécousse	10 000,00 €	12 000,00 €
10	Peinture - Revêtements muraux	MARGUE Bourg-des-Comptes	8 197,99 €	9 837,59 €
11	Terrassement - Voirie réseaux divers - Portails - Clôtures	GIBOIRE - Janzé	74 800,00 €	89 760,00 €
12	Electricité - Chauffage électrique	MICAULT - Corps-Nuds	29 500,00 €	35 282,00 €
13	Ventilation - Plomberie - Equipements sanitaires	MOREL Availles/Seiche	11 296,80 €	13 510,97 €
			362 889,28 €	442 245,80 €



Esquisse de l'atelier



Perspective extension du cimetière
Tiriad Paysage - ADEPE VRD



Albert BOUCAUD,
2^e adjoint

Le PLU, c'est quoi ?

Juridiquement

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a pour objectif de traduire le projet d'aménagement et de développement durables de la commune sur une période de 10 ans.

La loi « Grenelle II » et la loi ALUR (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué) ont renforcé les notions de protection de l'activité agricole et de l'environnement, et limitent l'urbanisation hors agglomération.

Conformément à l'article L. 101-2 du code de l'urbanisme, le PLU doit déterminer les conditions permettant l'équilibre entre le développement et la protection, en respectant les objectifs du développement durable ; la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat ; mais aussi la prise en compte de l'environnement.

Le PLU doit ainsi anticiper, encadrer et accompagner l'évolution de la ville dans ses différentes composantes : évolution démographique, habitat, développement économique, mobilité, équipements, cadre de vie, etc...

Le PLU doit également être « compatible » avec plusieurs documents supra-communaux (SCoT du Pays de Vitré, PLH de la Communauté de communes du Pays de la Roche aux Fées, SDAGE Loire-Bretagne, SAGE Vilaine...).

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire de réviser le PLU du Theil-de-Bretagne.

... et concrètement

Les missions d'un plan local d'urbanisme sont de :

- Planifier le projet politique de développement de la commune sur environ 10 ans.
- Réglementer les formes urbaines et la densité des constructions sur l'ensemble du territoire communal.
- Permettre la délivrance des autorisations (permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable, etc...) sur la base des règles définies.

Le PLU s'impose à tous : particuliers, entreprises, administrations...

Le PLU est composé des éléments suivants :

Le rapport de présentation

Le rapport de présentation fait référence à un diagnostic socio-économique (sur les domaines de l'habitat, du foncier, de la démographie, de l'économie, des déplacements...) et porte sur l'analyse de l'état actuel de l'environnement.

Il doit faire apparaître les atouts et les faiblesses du territoire communal et déterminer les principaux enjeux d'évolution du territoire qui serviront de base à l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Le PADD

Le PADD est la « clef de voûte » du PLU. Il définit les orientations de l'urbanisme à long terme, en matière de paysage ainsi que les projets d'aménagement retenus par la commune. Il fixe des objectifs limitant la consommation du foncier.

Il servira de socle à la définition, dans une phase ultérieure, du zonage et du règlement d'urbanisme.

Les orientations d'aménagement et de programmation

Les orientations d'aménagement et de programmation permettent de préciser les conditions d'aménagement de certains secteurs qui vont connaître un développement ou une restructuration particulière.

Le règlement

Le règlement permet de traduire concrètement les orientations du projet. Il précise les règles encadrant l'occupation des sols, la forme des bâtiments, les normes de stationnement, les implantations, les hauteurs autorisées, etc... mais aussi les moyens de préserver et de valoriser les éléments de patrimoine architectural, urbain et paysager.

Les annexes

Le PLU est également composé d'annexes, telles que le plan des servitudes d'utilité publique, les annexes sanitaires, la liste du patrimoine archéologique, etc... ■

Les grandes étapes de la révision du PLU

Une fois la révision du plan local d'urbanisme prescrite par délibération du conseil municipal, les études se déroulent en deux phases principales :

• une phase d'élaboration et de concertation comprenant :

- l'élaboration du diagnostic et la détermination des enjeux.
- l'élaboration du PADD.
- la rédaction du règlement et la finalisation du dossier définitif.

• une phase de consultation auprès des institutions et de la population (avec enquête publique) avant son approbation par le conseil municipal.

La procédure est rythmée par quatre passages en conseil municipal :

- pour prescrire la révision du PLU.
- pour débattre sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD).
- pour arrêter le projet de PLU et tirer le bilan de la concertation.
- pour approuver le PLU.

La concertation

Tout au long de la procédure de révision du PLU, la population est invitée à s'exprimer par le biais :

- de réunions publiques animées par l'Atelier d'Ys,
- d'un questionnaire mis en ligne sur le site de la Mairie,
- d'un courriel dédié permettant à quiconque de s'exprimer par mail : plu.letheildebretagne@gmail.com
- d'une boîte à idées mise en place à l'accueil de la mairie,
- d'une permanence en mairie tenue par l'Atelier d'Ys.



Communication, cadre de vie environnement

Communication

• Site internet communal

L'année 2018 a été l'année de réflexion autour du site internet, créé en 2013. Nous nous devons d'évoluer en même temps que les technologies.

C'est pourquoi, la commission Communication travaille à l'évolution de notre site pour qu'il devienne « responsive design ».

Il s'agit d'une conception web offrant une expérience de lecture et de navigation optimales pour l'utilisateur quelle que soit sa gamme d'appareil (téléphones mobiles, tablettes, liseuses, ordinateurs de bureau). Cela implique un minimum de redimensionnement, de recadrage et de défilements multidirectionnels de pages.

Quelques autres nouveautés : restructuration de la page d'accueil – possibilité de vous abonner à la lettre mensuelle Infos Le Theil via un lien...

La mise en ligne sera effective très prochainement...

• Parcours historique

Un autre projet est en finalisation, celui d'un **parcours historique « témoin de l'histoire »** sur notre commune. Il nous a semblé important de faire revivre le passé. Au XIX^e et XX^e siècle, notre bourg n'avait pas tout à fait le même visage qu'aujourd'hui. Grâce à la contribution précieuse de plusieurs habitants, une dizaine de lieux inviteront à un voyage dans le temps, symbolisés par des plaques ou pupitres.

La couverture de cette nouvelle édition vous donne un aperçu de ce que vous réserve ce parcours.

• 1^{er} forum des associations le 2 juin

Une nouvelle initiative de la commission. (Cf rubrique mois après mois)

Merci pour ce travail d'équipe, à Marie-Annick BOUÉ, Laure ROBERT, Philippe PELTIER, Eric GENDREAU, Yann BIENASSIS.

Cadre de vie, Environnement

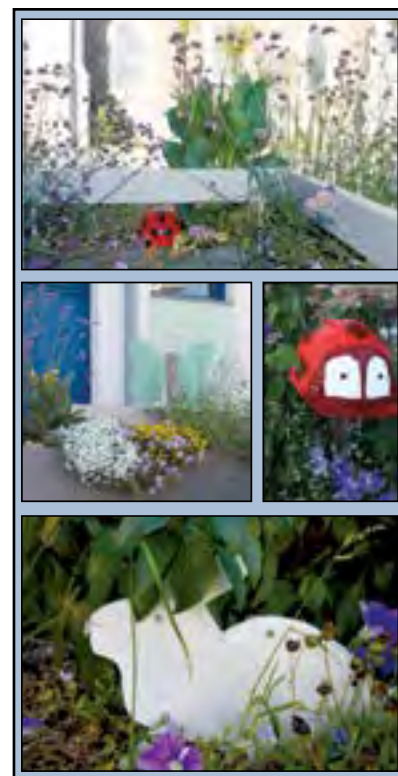
Le **thème du fleurissement 2018** retenu par la commission a été **les auxiliaires de vie avec le jardinier**, qui ont été réalisés par Frédéric ; quant au coloris des plantations annuelles, c'est une dominante de bleu qui l'a emporté. Une bonne idée qui a valu à notre commune une récompense le 13 octobre lors du Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris (cf rubrique mois après mois).

Un cadre de vie passe aussi par la **rénovation des peintures des bâtiments communaux** achevée cette année.



Enfin, la Commission a travaillé sur l'**aménagement de la rue du Verger et la rue des Acacias**. Il avait été décidé de ne pas confier cette tâche au Cabinet ABE pour éviter les coûts supplémentaires d'étude. Les plantations seront réalisées par nos agents dès que les conditions météorologiques seront plus adaptées.

Merci à Laure ROBERT, Muriel SCOLAN, Marie TRÉBON, Jean-Louis COCAULT, Hervé JOUANOLLE, Dominique PELTIER, Jacqueline BOUCAUD, Frédéric MOREL & Daniel CATELLIER



Loi Labbé - Objectif zéro phyto atteint

L'évaluation des pratiques de dés-herbage a eu lieu pour la troisième fois sur notre commune, en 2014, 2016 et 2018. Le niveau 4 sur 5 a été validé. Le 22 novembre dernier, les derniers produits phytosanitaires étaient évacués, ce qui a permis d'accéder au niveau 5 de la charte régionale de dés-herbage. Cela oblige nos agents de trouver de nouvelles techniques.

A noter : à partir du 1^{er} janvier 2019, cette loi s'applique aux particuliers. Cf rubrique La Vie au Pays de la Roche aux Fées. ■



Geneviève FERRÉ
3^e adjointe

Vie scolaire, Culture, jeunesse

Culture, jeunesse

Le réseau des bibliothèques du Pays de la Roche aux Fées a changé son identité et a adopté le nom de Libellule.

Pourquoi ? Sur une carte, lorsque l'on relie entre elles les médiathèques, on obtient un dessin de libellule. En latin, libellus signifie « petit livre » ; elle évoque les ailes étendues, les feuillets d'un livre. D'où le choix du nom.

A ce jour, au Pays de la Roche aux Fées, le réseau comporte :

- 12 bibliothèques
- 80 bénévoles
- 13 bibliothécaires
- 6 670 personnes inscrites

Pour BIBLIO'THEIL, ce sont 12 bénévoles très actives et 500 lecteurs inscrits.

En 2018, nous avons fait évoluer les horaires d'ouverture. Désormais, une plus grande amplitude horaire s'offre à nos lecteurs : le vendredi après-midi à partir de 14 h. Au total, notre bibliothèque est ouverte 10h30 par semaine.

Projet lecture publique

Le Cabinet Conseil «Le Troisième Pôle» a été mandaté par Roche aux Fées Communauté pour définir les orientations à adopter pour les années à venir en matière de lecture publique et identifier les moyens nécessaires pour y parvenir.

Les élus, bénévoles et bibliothécaires ont été associés à cette étude, mais il reste à définir pour notre bibliothèque, un **projet**. Pour nous identifier, le terme de «Couleur locale» doit nous distinguer des autres bibliothèques du secteur.

Des complémentarités sont donc à inventer pour adapter les bibliothèques aux évolutions sociétales. Ce projet devrait aboutir en 2020.

Au Theil de Bretagne, notre bibliothèque est le seul lieu culturel de la commune, l'enjeu est important. Il s'agit de conserver un service public de proximité. Le maintien d'un lien très fort avec le groupe de bénévoles est primordial. Ce transfert doit s'accompagner d'une plus-value en terme d'évolution de services.

L'importance des bénévoles

Les bénévoles sont les personnes qui font vivre notre bibliothèque, toujours ponctuelles, souriantes, accueillantes et à votre écoute. Elles consacrent du temps pour vous recevoir à la bibliothèque.

La commune du Theil les remercie vivement pour leur implication tout au long de l'année.

Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles.
Bonne lecture à tous

Vie scolaire 2018

Une année scolaire placée sous le signe du changement suite à l'arrêt des Temps d'Activités Périscolaires.

Le Conseil Municipal et la Commission Vie Scolaire ont pris la décision de revenir à la semaine de 4 jours. Cette décision a fait l'objet d'une concertation avec les écoles et la commission Vie Scolaire, après avoir mené une enquête auprès des familles.

Pour nos services périscolaires, cela engendre une réorganisation du temps de travail du personnel communal, à savoir :

- l'arrêt de la garderie du mercredi matin,
- une augmentation de la fréquentation du restaurant scolaire les vendredis et lundis midi.
- la mise à disposition de la bibliothécaire qui dispose à nouveau de temps pour faire découvrir ou redécouvrir l'espace lecture de notre commune aux élèves.

Restaurant scolaire

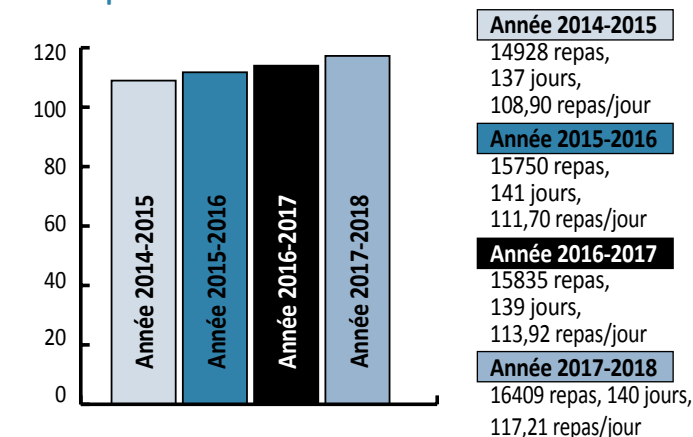
Marie-France LEBRETON prépare des repas de façon traditionnelle et privilégie des produits naturels et locaux.

Au fil de l'année, la galette des Rois et le repas de Noël sont très appréciés.

A la fin du repas des maternelles de l'École Publique, l'Atsem propose des jeux de mimiques afin de faire patienter les enfants avant le retour vers l'école.



La fréquentation du restaurant scolaire



Rentrée Scolaire 2018

Le nombre d'inscrits dans nos 2 écoles est de 159 élèves, soit 93 élèves pour l'École Publique et 66 pour l'École Privée Sainte-Marie.

Les fils rouges des écoles sur l'année sont :

- Pour l'École Publique : "Prendre soin de soi, des autres et de son environnement".
- Pour l'École Privée Sainte Marie : "La découverte du monde".

Catherine FORESTIER
4^e adjointe
Culture





Janvier

Soirée des Vœux

Le **vendredi 5 janvier**, se déroulait la soirée des vœux.

Après le discours de vœux, retraçant les faits marquants de l'année 2017 et l'accueil des nouveaux habitants de la commune, l'assemblée était invitée à assister à la projection d'un film. La Commission Communication avait souhaité réitérer une rétrospective en images de l'année écoulée, qui avait été appréciée l'année précédente. Ce moment convivial se conclut autour d'un verre de l'amitié et du partage de la traditionnelle galette des rois. ■

Geneviève FERRÉ



Témoignage de **Benjamin ACKER**, "Bélénos Productions" à Essé, monteur de la vidéo :

« La mairie du Theil m'a contacté pour mettre en place le film de la rétrospective de l'année 2017 pour les vœux du maire. Je devais récupérer l'ensemble des supports vidéo et photos pris par les bénévoles ou les membres de la commission communication, pour en créer un film d'une vingtaine de minutes.

Je me suis dit que c'était une approche très intéressante pour mettre en avant les activités de la commune, d'autant qu'il est assez rare pour une commune de cette dimension, de penser à utiliser ce média, pourtant très ludique et qui permet de conserver un souvenir marquant de l'année passée.

J'avais quelques appréhensions sur la qualité des supports qui allaient m'être fournis, car il est d'usage que ce soit mon entreprise qui gère les prises de vues qui seront utilisées, afin de maîtriser toute la chaîne de production.

Lors du montage, j'ai été souvent surpris par le nombre d'archives disponibles, et la qualité de certaines images. On y découvrait une petite commune pleine de vie, répondant présente sur des événements régionaux et proposant même des activités devenues aujourd'hui incontournables dans le paysage local. Bilan, les Theillais sont des habitants dynamiques et œuvrent toute l'année pour que leur commune reste active et spontanée.

J'ai été très satisfait du résultat, pas seulement parce que j'aime qu'un film soit bien travaillé, avec de nombreuses images et illustrations, mais aussi parce que les spectateurs étaient ravis et que les retours étaient très positifs. En fait c'est ça un film, voir le plaisir, les émotions dans le regard des gens.

Je remercie l'équipe municipale qui m'a proposé le projet, et la ville du Theil pour son accueil chaleureux lors de la projection. »



Réunion de la Brigade territoriale de Janzé

Le **mercredi 10 janvier 2018**, le chef d'escadron, Emmanuel GABILLET, commandant la compagnie de Gendarmerie départementale de Vitré a présenté la Brigade territoriale autonome de Janzé. Le Major Benoît BLANCHARD de la BUHARAYE nouveau commandant de la gendarmerie, dont notre commune dépend, a pris ses nouvelles fonctions en septembre 2017. C'est une nouvelle équipe de 18 gendarmes qui assure la sécurité sur un territoire de douze communes représentant une population de 23500 habitants. Ce fut l'occasion de présenter aux élus le bilan de l'année 2017. La gendarmerie recensait 751 interventions. Les routes du secteur ont connu 10 accidents mortels. Elle a enregistré une hausse des cambriolages de résidences. Elle a constaté des atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes. 197 personnes ont été mises en cause dans des affaires judiciaires. L'unité portera une attention particulière à la prévention de proximité. « En étroite collaboration avec les maires, notre objectif pour 2018 est de renforcer la sécurité de la population et des territoires » explique le Major BLANCHARD qui a mis en place un roulement de patrouille dans les communes de sa circonscription. ■

Marie-Annick BOUÉ



Repas de la chasse

Le **samedi 27 janvier**, s'est déroulé le repas de l'association de chasse, suivi d'une soirée dansante très suivie. ■



Février

La fête des jeux

Pour la 3^e année consécutive, le Comité Consultatif Culture organisait l'événement. Emmanuelle LE HENAUFF, Dominique KISS, Gaëlle LUCE-TOUBRY et Marie TREBON ont fortement contribué au succès de cette journée.

L'après-midi du **dimanche 4 février**, petits et grands avaient fait le déplacement pour jouer ensemble et découvrir de nouveaux jeux de société pour tous les âges, grâce à Mme Marie-Laure ROUVIÈRE, theillaise. Marie-Laure est animatrice de vente de jeux de société et de loisirs créatifs en réunion.

Deux lotos ont particulièrement été appréciés par les enfants, et surtout, les gagnants de livres !

Tous ont dégusté des crêpes et gâteaux préparés par les bénévoles. Merci à toutes. ■

Catherine FORESTIER



Loto des enfants



Choix difficile !



Mars

Conseil communautaire du 27 mars 2018

Le **mardi 27 mars 2018**, le Conseil Communautaire s'est tenu au Theil de Bretagne dans la salle municipale. De façon régulière dans l'année, la commune accueille les 43 élus communautaires réunis en conseil pour traiter les sujets affaillant à notre territoire. Le Theil de Bretagne compte trois conseillers parmi les membres du conseil municipal : M^{me} BOUÉ, Maire et adjointe aux finances, M. RAISON et M. GENDREAU. Le Conseil du mois de mars a surtout été occupé par le budget présenté par Mme BOUÉ. Ce dossier très important est le reflet des politiques territoriales menées dans le respect de l'équilibre financier. Comme le montre le rapport d'activité, les finances de la Communauté de Communes sont saines et sans endettement. ■

Éric GENDREAU



La chasse aux œufs

Le **31 mars 2018**, environ 18 enfants accompagnés de leurs parents se sont aventurés dans les Jardins du Château de la Rigaudière pour la traditionnelle « CHASSE AUX ŒUFS ».

Malgré une petite pluie, tous se sont affairés à chercher des morceaux de puzzle dans le parc devant le château afin de reconstituer une poule, un lapin ou un œuf.

Puis vint le tour de la cueillette des poules, œufs ou autres spécimens chocolatés.

Bien entendu, pour satisfaire petits et grands, les chocolats dénichés sont partagés pour ne désavantager personne.

Vers 16 heures, une petite collation était offerte en compagnie de quelques résidents de la maison de retraite. Pendant la dégustation, Gaëlle avait préparé une animation sous forme de charades et de rébus.

Le Comité Consultatif Culture remercie particulièrement l'animatrice et la directrice de la Maison de Retraite d'avoir accepté de nous faire profiter des locaux et du parc du château.

Un grand merci à Dominique, Emmanuelle, Gaëlle et Marie pour l'organisation de cet après-midi récréatif. ■

Catherine FORESTIER



Avril

Repas du CCAS

Cette année, le repas du CCAS s'est tenu le **jeudi 5 avril** Cet, comme à l'accoutumée, à la salle du restaurant « Le Theillais ». Une centaine de seniors étaient présents. Il convient de rappeler que seuls les plus de 75 ans sont conviés accompagnés de leurs conjoints. Les membres du CCAS assurent le service.

Après le mot du Maire, un moment solennel autour des doyens de la commune placés à la table d'honneur et une pensée émue pour les disparus, l'ambiance est festive et les chansons succèdent aux histoires drôles ponctuées d'applaudissements et d'éclats de rire. Après quelques heures de bonne humeur partagées à évoquer le passé commun, chacun regagne ses foyers. ■

Éric GENDREAU



Visite de M. le Sous-préfet Richard-Daniel BOISSON

M. Richard-Daniel BOISSON, Sous-préfet de l'arrondissement de Fougères-Vitré, est venu visiter la commune le **vendredi 6 avril 2018**.

En présence des adjoints et du responsable des services techniques, un diaporama sur la situation de la commune, en commentant ses atouts, ses faiblesses, ses enjeux et les projets à venir, a d'abord été présenté.

Le projet du Pôle enfance jeunesse, la réhabilitation de la ligne SNCF ont été abordés. Le Sous-préfet s'est montré très attentif, soucieux de l'avenir de notre collectivité.



Eric HEINRY démontrait la nécessité d'un agrandissement

M. le Sous-préfet a confirmé la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) d'un montant de 120 000 € pour le projet de l'extension de l'atelier communal, qui disposera dans sa totalité d'une superficie de 520 m².

Ce projet a dû prendre en compte les contraintes imposées par les bâtiments de France du fait de l'inscription au titre des monuments historiques de la Chapelle de Beauvais.

M. BOISSON a salué, à cette occasion, le travail municipal : « non seulement le dossier a été déposé dans les délais, ce qui n'est pas si fréquent. Il était complet et clair, ce qui est aussi une prouesse administrative ! »

Un fonds de concours est aussi sollicité près de Roche aux Fées Communauté. ■

Marie-Annick BOUÉ
Geneviève FERRÉ





Avril

Les Classes 7 et 8

Ce dimanche 15 avril, après une année d'absence, se sont rassemblées les Classes des années 7 et 8.

Sous un soleil radieux, chacun a pu poser pour les photos, puis participer à un dépôt de gerbe au Monument aux Morts, en mémoire des disparus de ces deux classes.

Un repas a été servi au Restaurant Le Theillais regroupant plus de cent personnes. Accompagnés de leurs familles, les participants ont pu agrémenter l'après-midi de jeux de cartes, palets et promenades. Une soirée dansante précédée d'un buffet a permis de clôturer cette agréable journée en promettant de se retrouver dans dix années. ■

Stéphane THOMAS
et Marc SORIN



Classes 7



Classes 8

Vide-Grenier

Dimanche 22 avril 2018, à nouveau organisé par les associations de parents d'élèves des Écoles Publique et Privée du Theil de Bretagne (Amicale des parents d'élèves de l'École Publique et OGEC Sainte-Marie), le vide-grenier a connu un beau succès cette année, sûrement en raison du changement de date.

Il aura désormais lieu à cette époque car il est plus facile de trouver des bénévoles et du beau temps ! L'édition 2019 aura lieu le dimanche 28 avril.

Le bilan de cette nouvelle « formule » est très positif pour les deux associations de parents d'élèves, sans qui l'évènement n'aurait pu avoir lieu. Les exposants étaient au nombre de 140.

Nous en profitons d'ailleurs pour remercier tous les bénévoles des deux écoles qui ont pu donner de leur temps pour cette édition ! ■

Marie-Laure ROUVIÈRE



Mai

Commémoration 73^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Le 8 mai 2018, un hommage a été rendu aux anciens combattants. Environ 50 personnes étaient présentes. La cérémonie a débuté au Monument aux Morts avec une lecture :

- ▶ par deux jeunes Citoyennes de la Paix
- ▶ puis, par Jean-Louis COCAULT, 1^{er} adjoint au Maire.

Ensuite, André LERAY, Président de l'Association des Anciens combattants, a reçu 2 médailles :



A la Résidence A. Aubry



Récipiendaires

- ▶ le Titre de Reconnaissance de la Nation délivré par le Ministère des Armées et des Anciens Combattants.
- ▶ la médaille de la Fédération Nationale.

Enfin, le Président a remis des insignes à des Citoyens de la Paix.

Un vin d'honneur était alors servi à la salle polyvalente du Theil.

La cérémonie s'est poursuivie à la Rigaudière, maison de retraite rattachée à l'hôpital de Janzé. Une lecture a été effectuée par M^{me} GRIMAULT, directrice des Maisons de Retraite de Janzé et Le Theil de Bretagne. Un vin d'honneur a également été servi. ■

René RAISON, secrétaire

Fête de l'Europe à Retiers pour les 20 ans du jumelage avec la Pologne

Du 24 au 28 mai 2018, une cinquantaine de polonais s'associait à une délégation allemande de Scharnebeck et néerlandaise de De Bilt pour fêter les 20 ans de jumelage avec Miescisko, ces derniers étant jumelés avec la Pologne.

Ces rencontres étaient placées sous le signe de l'amitié qui perdure depuis plus de vingt ans pour certains. Concernant le tourisme, la visite du Mont Saint Michel, la visite guidée du vieux Rennes, les commentaires sur le site de la Roche aux Fées, et la promenade au château des Pères ont conquis nos hôtes. Les élus se sont rencontrés le samedi matin autour d'un petit déjeuner pour échanger afin de pérenniser les relations entre nos deux pays. Le point d'orgue de ces festivités se dévoilait sous les couleurs de l'Europe. Thierry RESTIF, maire de Retiers, proposait aux élus de Miescisko, dont le maire Andrej BANAZYNSKY, aux représentants d'Allemagne et de Hollande de planter un chêne, symbole d'un enracinement durable, arborant fièrement le drapeau européen.

A l'issue de cette manifestation, une charte de citoyenneté européenne fut signée par tous les élus :

- ▶ rappelant l'importance historique de la fin de la division du continent européen et de l'établissement d'une paix durable entre les peuples d'Europe,
- ▶ confirmant leur attachement aux valeurs européennes.

Le samedi, la soirée officielle du jumelage réunissait 350 personnes pour fêter l'évènement, avec la participation de Michel DORIN, Consul honoraire de Pologne, fervent défenseur des relations franco polonaises. Un concert franco polonais fut fort apprécié par le public le vendredi soir croulant sous un tonnerre d'applaudissements pour le Symphopop de l'école de musique de la Roche aux Fées et l'Orchestre de Miescisko composé de très jeunes musiciens. A cette occasion, M^{me} Jeanne-Françoise HUTIN, Présidente de la Maison de l'Europe de Rennes et de Haute Bretagne, nous honorait de sa présence, la musique étant la langue universelle qui unit les nations.

Quatre familles du Theil de Bretagne ont accueilli des polonais et gardent un bon souvenir de cet échange.

Belle fête de l'Europe qui restera gravée dans nos mémoires. ■

Marie-Annick BOUÉ



Signature de la charte de citoyenneté européenne





Juin



Outil en Main, Apel/Ogec Le Theil, l'Atelier Floral, l'Accueil de Loisirs



L'Outil en Main de la Roche aux Fées - Retiers

1^{er} Forum des associations le samedi 2 juin 2018

Le samedi 2 juin 2018, ce sont 19 associations theillaises et du secteur (Retiers, Martigné) qui ont répondu à l'appel du Comité Consultatif Communication, avec beaucoup d'enthousiasme ! L'idée était de présenter les différentes activités de loisirs, sportives... qui s'offrent à tous, jeunes ou moins jeunes, sur Le Theil mais pas que. C'était également l'occasion de favoriser la rencontre entre responsables associatifs, bénévoles et theillais. Malheureusement, le public fut peu nombreux pour ce premier essai.

Un grand merci aux associations pour leur disponibilité. ■

Geneviève FERRÉ



UCT Union cyclotourisme Retiers



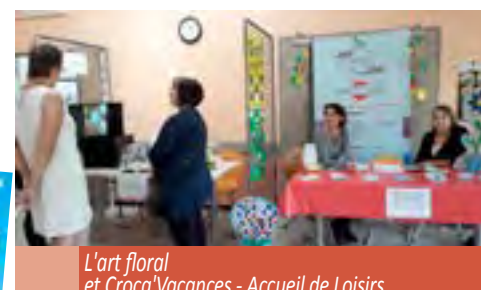
Le Club de la Joie - Le Theil



A fond la Gym - Le Theil



Tennis-club - Martigné



L'art floral et Crocq'Vacances - Accueil de Loisirs



Chemins et Randonnées Retiers - Le Theil et La Gaule Theillaise - Le Theil



Le Pays fait son jardin - Le Theil



Le Comité des Fêtes du Theil et les Anciens Combattants - Le Theil



Hand Ball Pays de la Roche aux Fées, Club de Judo Retiers-Essé-Le Theil, Football Club Retiers, Volley Ball, Tennis Club Martigné



Yann BIENASSIS, Geneviève FERRÉ, Éric GENDREAU de la commission communication (manque Marie-Annick BOUÉ, Laure ROBERT et Philippe PELTIER)



Off Scène



Le dimanche 10 juin, la saison culturelle avait élu domicile à la Chapelle Notre-Dame de Beauvais pour une programmation artistique originale et inédite, « De roses, de jasmin et de ronces »*, et enfin, une rencontre avec les artistes autour d'une dégustation de produits de terroir. ■

*Contes d'Algérie, création et interprétation : Nadia Bousnoute (conte et chant), Omar Cherrouk (percussion et chant) et Frederik Bouley (violin).

Geneviève FERRÉ



Journée citoyenne pour les élèves des Écoles primaires de la commune

Lundi 12 juin 2018, les deux écoles étaient invitées à découvrir la mairie.

En matinée, Mme Carine PAYEN, professeur des CM1/CM2 de l'École publique, accompagnait les 25 élèves de sa classe et l'après-midi était consacré à l'École privée avec la classe de M. Valéry NAULET, professeur des CM1, comprenant 22 élèves.

Catherine FORESTIER, adjointe à la vie scolaire, et moi-même, avons accueilli les élèves pour visiter les services administratifs. Ensuite, ce fut la découverte des archives de la commune. Qu'elle ne fut pas la surprise des enfants en découvrant une cartographie de la commune datant de 1830 entièrement dessinée à l'encre. Le bureau du maire fut l'objet de questions : tableau du serment de jumelage avec la Pologne signé en 1998, photo du bourg datant du début du 20^e siècle avec la pierre surélevée sur la place de l'église dédiée au garde champêtre qui, à la sortie de la messe, interpellait la population avec son tambour pour les informer d'annonces officielles. C'est d'ailleurs les deux baguettes d'époque du tambour qui figurent sur le meuble du bureau du maire.

A l'étage, les plans affichés concernant le PLU (plan local de l'urbanisme) suscitaient aussi des interrogations. Pourquoi ces différents zonages ? Pourquoi un règlement ?

Le point d'orgue fut l'installation des élèves dans la salle du Conseil Municipal. Successivement, un référent de chaque école endossa l'écharpe du maire pour présider l'assemblée. Les « nouveaux maires » désignés furent successivement Noah BOUSSIN et Rebecca LEMOINE.

Un diaporama fut présenté aux élèves afin de mieux comprendre le rôle et le fonctionnement de la commune. A la fin de la séance, fut remis à chaque élève un fascicule intitulé « A la découverte de ta commune. »

Cette rencontre, appréciée de tous, a été l'occasion de démystifier cette grande bâtisse qu'est la mairie. ■

Marie-Annick BOUÉ



École Publique



École Privée

Fête de la musique Moules frites 2018



Samedi 16 juin 2018 : Après une pause de 1 an, le « moules frites » est revenu ! Les theillais ont

répondu, encore une fois, avec enthousiasme. Ce qui motive l'équipe de bénévoles à poursuivre l'aventure en 2019. ■

Laure ROBERT





Fête de l'École Publique



Dimanche 17 juin 2018 a eu lieu la Fête de l'École Publique. Initialement prévue le dimanche 10 juin, la fête avait été reportée pour cause de mauvais temps. Les enfants étaient ravis de présenter à leurs familles et aux habitants de la commune leurs costumes sur le thème de la « Nature et du jardin ».

Un défilé s'est déroulé dans les rues du centre du Theil, sans char pour cette édition, mais l'association n'y renonce pas définitivement pour 2019...

Les parents ont pu applaudir les danses des enfants une fois arrivés au terrain communal. Les enfants avaient répété depuis plusieurs semaines

avec leurs maîtresses.

Cette journée s'est ensuite poursuivie dans la bonne humeur, et sous un agréable soleil, au sein des stands de jeux. Cette année, nous avons innové en faisant un photomaton où chacun se prenait volontiers en ajoutant quelques accessoires laissés à disposition.

À l'issue de notre concours de palets, les équipes gagnantes ont pu repartir les bras chargés d'un panier bien garni, offert gracieusement par des artisans et des commerçants locaux !

Encore un grand merci à toutes les personnes bénévoles et aux enseignantes impliquées dans l'organisation de cette importante manifestation. Cette grande fête est toujours très attendue par les enfants de l'École et clôture dans la joie l'année scolaire ! ■

Marie-Laure ROUVIÈRE



Cinéma en plein air

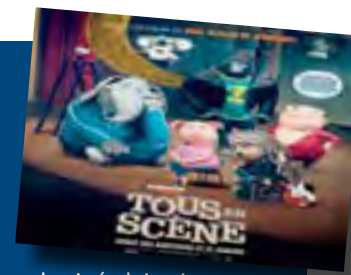
Le Vendredi 29 juin 2018, au stade André Hoisnard, pour la 3^e édition du ciné plein air, environ 90 personnes dotées de chaises et de plaids ont répondu présentes à la soirée organisée par le comité consultatif « Culture ».

En attendant le coucher de soleil, la compagnie ARTEFAKT nous a proposé un atelier doublage de son. Avec la participation des enfants, le but a été de réaliser les bruitages d'un Western. Après la diffusion de ce court métrage, la projection sur écran géant du film « Tous en Scène » a débuté vers 22 h, pour le plaisir des petits et des grands.

Le tarif pour cette agréable soirée est de 1 euro. Il y a également possibilité de se restaurer sur place puisque l'association « A fond la Gym » propose boissons, sandwiches, gâteaux, crêpes, bonbons et bien sûr pop-corn pour régaler la soirée.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, encore plus nombreux, pour la diffusion d'un autre film au clair de lune. ■

Marie TREBON,
membre du Comité Consultatif Culture



Une partie des jeunes du dispositif

► le désherbage manuel des mauvaises herbes dans les parterres sur divers lieux.

Les jeunes recrues ont eu la possibilité de découvrir les contraintes du monde du travail, notamment la ponctualité, la réactivité ainsi que le travail en équipe. En contrepartie de ces travaux, ils ont perçu une indemnisation de 15 € pour une mission de 3 heures. Nous les remercions pour leur collaboration. Cette opération sera renouvelée en 2019. ■

Jean-Louis COCAULT

Août

Mercredis de la Roche aux Fées sur les chemins du Theil

Fin juillet, début août, ont lieu les Mercredis de la Roche aux Fées. Ce sont des centaines de visiteurs qui arpentent notre belle campagne du Theil et les berges de l'étang de la Rigaudière. Un patrimoine naturel et champêtre très apprécié. ■

Geneviève FERRÉ



Entretien des chemins de randonnée de la forêt



A l'étang de la Rigaudière, pour la pêche



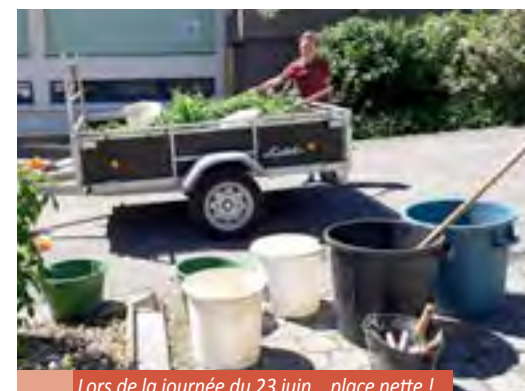
Les journées citoyennes...

La journée citoyenne permet de mobiliser chaque année les habitants pour réaliser ensemble des actions sur différents lieux. Il nous semble important de porter des valeurs d'entraide, de civisme et d'implication... Elle favorise ainsi l'échange entre les habitants, toutes générations confondues, et crée un lien fort et fédérateur. Pour la troisième année consécutive, le **samedi 23 juin de 9h à 12h00**, une équipe de courageux bénévoles avait retroussé leurs manches pour un désherbage écologique des massifs et abords de la mairie et de l'église. Un repas en commun termina cette matinée !

Rendez-vous en juin ou juillet 2019 !

Le saviez-vous ? D'autres initiatives citoyennes sont organisées au sein de notre commune. Vous qui empruntez les chemins de randonnées, ou qui allez pêcher à l'étang de la Rigaudière, des bénévoles se relaient régulièrement pour entretenir ces lieux. Nous leur devons bien un petit clin d'œil ! ■

Geneviève FERRÉ



Lors de la journée du 23 juin... place nette !



Septembre

Tout Le Theil à vélo !

Le 9 septembre 2018, une soixantaine de personnes s'est rassemblée en début d'après-midi place de l'église pour participer à la 5^e édition de « Tout le Theil à Vélo ». Une fréquentation en légère baisse par rapport à l'année précédente. 45 cyclistes sont donc partis pour une randonnée de 25 km, pendant que 15 marcheurs en parcouraient 10. Après une pause sur le site de La Roche-aux-Fées, tous se sont retrouvés en fin d'après-midi au Parc du La-voir pour un goûter convivial. ■

Yann BIENASSIS,
membre Commission Communication





Journées du patrimoine

L'Église Saint Maimboeuf et la Chapelle Notre-Dame de Beauvais témoignent du passé et de l'histoire du Theil de Bretagne. Ces deux monuments ont pu être visités lors des journées du patrimoine avec des fiches explicatives. ■

Geneviève FERRÉ



Octobre

Tous pour la Vie

Du 5 au 7 octobre, plusieurs communes se sont réunies autour de l'association « Tous pour la vie » pour la 28^e édition. L'objectif est de récolter des fonds afin de faire progresser les recherches et d'accompagner les patients. Les bénéfices sont partagés entre l'Institut Curie à Paris et le Centre Eugène Marquis à Rennes.

En 2017, 30 583 € ont été récoltés.

En 2018, l'objectif était de 40 000 €. Record battu cette année, grâce à l'implication du parrain, Frédéric HEINRY, de la marrairie, Isabelle ROLLAND, des bénévoles et des associations, plus de 45 000 € ont été récoltés. C'est une grande joie pour l'association Tous pour la vie.

En ce qui concerne la commune du Theil de Bretagne, 40 personnes ont assisté au repas spectacle du samedi. Après les petites péripéties suite à la vigilance orange pour vent violent, la marche du dimanche a finalement eu lieu. Une vingtaine de personnes ainsi que quelques enfants ont marché en direction de Janzé sous les nuages gris mais sans pluie. Sans compter tous les Theillais et Theillaises qui ont participé aux différentes activités : loto, piscine, courses adultes et enfants, panier de légumes ...

Merci à tous d'avoir contribué à la réussite de cette édition 2018 et on vous donne rendez-vous l'année prochaine. ■

Émilie LOUVEL et Marie TREBON



Palmarès 2018 du Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris



Notre commune du Theil de Bretagne devient une habituée des Palmarès.

2015, 2016, 2017... et enfin 2018.

Le vendredi 12 octobre, notre commune a été récompensée lors de la cérémonie de remise de prix du Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris, dans la catégorie

des villes de 1001 à 3500 habitants, hors concours.

Un abonnement annuel aux Cahiers du Fleurissement nous a été offert par le Comité Départemental du Tourisme et le Conseil Départemental.

L'amélioration de la qualité de l'espace public au travers de l'embellissement et le fleurissement, la mise en valeur du patrimoine bâti est un des enjeux du label des Villes et Villages. Cette année, Frédéric MOREL, nouvel agent en charge du fleurissement, avec Daniel CATELLIER, nous a accompagné. Encore merci à nos agents et l'équipe du Comité Consultatif Cadre de Vie. ■

Geneviève FERRÉ



Novembre

100^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Jean-Louis COCAULT et à Albert BOUCAUD. Les cloches de l'église ont sonné à 11 h pendant 11 minutes. C'est à cette heure-là que l'armistice a été signé le 11 novembre 1918.

Un vin d'honneur a été servi à la salle communale.

Nous nous sommes rendus ensuite à la Rigaudière où le drapeau a été érigé suivi par le dépôt d'une gerbe. M^{me} GRIMAUD a également lu l'hommage aux combattants de la guerre 1914-1918. Un vin d'honneur a été servi à la Rigaudière. ■

René RAISON



La cérémonie s'est déroulée le 11 novembre en présence de 70 personnes pour commémorer le centenaire de l'armistice de la guerre 1914-1918.

Une gerbe a été déposée au Monument aux Morts. Ensuite, des lectures ont été faites par 2 jeunes filles suivies de l'hommage aux combattants de la

guerre 1914-1918 par M^{me} le Maire. La cérémonie s'est poursuivie à la salle communale où le plus jeune citoyen de la Paix, Matthis HEINRY, a lu le nom des combattants originaires du Theil et tués lors de la guerre 1914-1918.

Des insignes citoyens de la Paix ont été remis ainsi que 2 insignes portes drapeaux à



Classe de M^{me} PAYEN, École Publique, rendant hommage le vendredi 9 novembre, en présence de M^{me} COTREL, MM. LERAY, COLLIN et COCAULT.



Roche aux Fées Communauté à votre service



La Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées (CCPRF) c'est 16 communes* et 26 539 habitants qu'elle accompagne dans leur quotidien.

En 2018, la Communauté de communes a adopté le nom de « Roche aux Fées Communauté », plus simple, pertinent et fédérateur.

Au cours de l'année 2019, Roche aux Fées Communauté va déployer sa nouvelle stratégie de communication afin d'être plus clairement identifiée tant sur son territoire qu'à l'extérieur. Elle souhaite afficher son attractivité, aussi bien dans le domaine de l'économie, du tourisme qu'auprès de ses habitants pour lesquels elle a à cœur de renforcer le sentiment d'appartenance au territoire.

Les différents services communautaires à la disposition des habitants de Roche aux Fées Communauté avec des éclairages sur certains projets phares en 2019 :

- 🏠 **Culture**
- 🏠 **Habitat : des aides pour vos projets**
- 🏠 **Un service de Transport à la demande (TAD)**
- 🏠 **Environnement et énergies**
- 🏠 **Enfance, jeunesse**
- 🏠 **Sports**
- 🏠 **Tourisme**
- 🏠 **Numérique**
- 🏠 **Economie et emploi**

Accueillant, entreprenant, innovant, le coworking /fablab communautaire nommé "la Canopée" se dévoile

Fin du premier semestre 2019, un espace à vocation économique alliant coworking et Fablab va ouvrir ses portes au cœur de Janzé.

Roche aux Fées Communauté dénombre déjà 8 zones d'activités artisanales et industrielles réparties sur les trois pôles que sont Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud.

Installé aux premier et second étages de la Poste, ce bâtiment entièrement réhabilité sur près de 850 m², représente désormais une offre immobilière tertiaire indispensable au développement économique de notre territoire situé en périphérie proche de la Métropole Rennaise. En plus d'être une réponse



concrète aux problèmes de mobilité (Rocades saturée, temps de trajet en constante augmentation, coût des carburants...), ce lieu sera celui des personnes qui souhaitent s'y investir. Il a également pour vocation d'accompagner les mutations des pratiques et des usages et d'apporter de nouvelles possibilités grâce au numérique. Il se veut être un lieu catalyseur du dynamisme économique.

Le Fablab Communautaire implanté dans le coworking sera complémentaire du site d'Amanlis. Doté de machines assistées par ordinateur, ce lieu de fabrication numérique permettra aussi la conception et la réalisation de prototypes. Il sera ouvert au grand public, aux coworkers, aux entreprises et aux scolaires dans le cadre de projets pédagogiques. Animé par une communauté ouverte, c'est un lieu d'échanges, de partage de compétences et de découverte.

Auto-entrepreneurs, créateurs d'entreprise, commerciaux, télétravailleurs et groupements professionnels trouveront un environnement propice au travail, la fibre 100 MBit sur tout le site avec deux open-space et six bureaux privatifs. Ils pourront travailler dans une ambiance conviviale, y bénéficier de conseils, d'informations et acquérir de nouvelles compétences. L'occasion de développer de nouveaux projets en saisissant des opportunités et d'activer de nouveaux réseaux. A l'appui, deux salles de réunion seront disponibles également à la location pour les acteurs économiques et de l'emploi.

Point Accueil Emploi, Mission locale, Chambre de Commerce et de l'Industrie, Boutique de Gestion, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Pôle Economie Sociale et Solidaire, Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation Professionnelle (MEEF)... sont autant de partenaires de l'économie et de l'emploi qui seront à la disposition des usagers pour les accompagner dans leurs projets, dans leurs recherches d'informations sur l'emploi, la formation, le développement de compétences et de projets.

Si vous êtes intéressé(e), si vous connaissez quelqu'un qui peut l'être, si votre employeur souhaite réfléchir à une solution de télétravail ou si vous souhaitez que l'on vous aide à le convaincre ! N'hésitez pas à vous faire connaître !

En savoir plus : Roche aux Fées Communauté, Service économie au 02 99 43 64 87 ou par mail amandine.lebras@ccprf.fr

La Maison du développement, siège de Roche aux Fées Communauté, se trouve au 16, rue Louis Pasteur à Retiers.

Des permanences de partenaires y ont lieu en lien avec ses compétences : Mission Locale, Permanences juridiques, CDAS... ■

En savoir plus : www.cc-rocheauxfees.fr - 02 99 43 64 87
Suivez l'actualité de la Communauté de communes
sur Facebook : <https://www.facebook.com/CCPRF>

*Amanlis, Arbrissel, Brie, Boistrudan, Chelun, Coësmes, Eancé, Essé, Forges-la-Forêt, Janzé, Le Theil-de-Bretagne, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Retiers, Sainte-Colombe, Thourie.

Centre d'Incendie et de Secours de Retiers



Questions à Cyrille POINSIGNON, habitant du Theil de Bretagne, 40 ans, Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Retiers. Profession : Responsable service après-vente en machinisme agricole

Précédemment président de l'Amicale des pompiers, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) vous a confié une mission en tant que chef de Centre, comment définissez-vous votre nouvelle fonction ?

Je m'adresse avant tout à du volontariat. C'est une fonction managériale, dans le sens où on collabore avec hommes et femmes d'horizons différents. Ma mission est d'assurer une cohésion de groupe, et de pourvoir au recrutement en ayant toujours pour objectif la continuité du service rendu à la population. Nous évoluons au sein d'un service départemental et à ce titre, j'ai aussi des fonctions de transmissions d'informations que ce soit vers le SDIS ou vers les sapeurs-pompiers de Retiers.

A quand remonte votre engagement au service des autres ?

Mon engagement date de 9 ans. C'est une démarche spontanée. Il faut dire que l'engagement fait partie de mon ADN. Venant de l'est de la France, mon père était fortement engagé et impliqué, au niveau départemental à la Chambre d'Agriculture et au niveau local en tant que maire. Dès mon plus jeune âge, au collège, j'ai effectué un stage d'observation dans un centre de sapeurs-pompiers. Chemin faisant, mes études d'ingénieur terminées, ayant une stabilité professionnelle et géographique, j'ai pu m'engager. Etant fixé au Theil de Bretagne avec ma famille, j'ai été attiré par ce milieu.

Vous allez intégrer un nouvel espace, où se situera-t-il et quelle est la date de mise en service de ce Centre d'incendie et de secours ?

Depuis mi-novembre nous avons connaissance du lieu d'implantation du centre. Il se situera route de Martigné-Ferchaud, près de la gendarmerie.

Initialement il avait été envisagé sur la zone de Fromy à Retiers.

Sauf imprévu, la mise en service de ce Centre d'Incendie et de Secours est programmée pour 2021.

Mutualisation oblige, ce Centre d'Incendie et de Secours jouxte-

ra le Centre technique et le Centre des espaces naturels du département d'Ille-et-Vilaine.

Quel est le périmètre d'action du Centre d'Incendie et de Secours, et combien d'opérations effectuez-vous par an ?

Notre rayon d'action se situe sur 5 communes : Retiers, Marcillé-Robert, Arbrissel, Le Theil de Bretagne et une partie d'Essé.

En général, 300 interventions par an sont effectuées sur ce secteur. L'année 2018 risque de dépasser les 350, c'est dire le besoin de recruter pour assurer les secours de proximité.

L'effectif de votre centre est-il suffisant pour répondre à toutes les interventions du secteur ?

Non. Actuellement l'effectif est de 21 sapeurs-pompiers dont 3 femmes. En fait, 18 hommes et femmes sont opérationnels et sont donc fortement sollicités. L'effectif maximum peut être porté à 32 personnes pour réduire les sollicitations de chacun.

D'où la nécessité de faire appel à des recrutements. Quelles sont les qualités requises pour postuler à cette fonction de sapeur-pompier volontaire ?

Effectivement, l'enjeu fixé par le centre en 2019 sera le recrutement et sera axé sur nos 2 principales villes : Retiers et Le Theil de Bretagne. Les qualités requises sont la disponibilité, le sens du service aux autres. Cela requiert également de posséder une bonne condition physique et d'avoir l'esprit d'équipe. Des formations sont alors dispensées pour acquérir les gestes de premiers secours.

Dans le cadre du recrutement, je sollicite toute personne susceptible d'intégrer notre équipe, elle sera la bienvenue. C'est un acte citoyen apprécié par la population et qui est source d'ouverture sur les autres pour le sapeur-pompier lui-même.

Contact : pour devenir sapeur-pompier volontaire à Retiers 06 83 35 55 56 - cyrille.poinsignon@sdis35.fr ■

Propos recueillis par Marie-Annick BOUÉ



2^e rang : T. RESTIF (Maire de Retiers), J. PEZON, P. DONDEL, S. VIEIXA, G. CHEVALIER, C. POINSIGNON (Chef de Centre), D. GÉRARD, P.E. BROSSAUX, L. CHAPON (Maire de Marcillé-Robert)
 1^{er} rang : D. SABA (Maire d'Arbrissel), O. PANAGET, C. GIRARD, B. PORAS, N.VERMET, M. BRÉHIER (Président de l'amicale) P. CHAUVIN, (Adjoint chef de centre), K. RAHMANE, M.A. BOUÉ (Maire de Le Theil de Bretagne)



Le CLIC de la Roche aux fées



Centre Local d'Information et de Coordination

Le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination est un organisme financé essentiellement par le Conseil Départemental et un peu aussi par les communes. Il a pour vocation de renseigner les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap sur leurs droits. Il est l'antenne locale de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Pour ce faire, il assure quatre permanences :

- le lundi après-midi à la maison de santé de Martigné-Ferchaud,
- Le mercredi toute la journée aux halles de Janzé, le matin sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous,
- le jeudi matin à la mairie de Retiers sans rendez-vous,
- et enfin au siège de l'association à La Guerche de Bretagne dans la maison médicale, rue du Dr Pontais.

M^{me} Mathilde SAULAISS assure les permanences et est en mesure de vous apporter toutes les informations utiles et de vous diriger vers les services adaptés à vos besoins.



L'autre activité du CLIC consiste à organiser dans les communes des réunions ou ateliers dans le **domaine de la prévention pour les seniors**, comme, par exemple, prévenir les chutes des personnes

âgées, première cause de perte d'autonomie, organiser des ateliers sur la nutrition, la sécurité, l'usage du numérique, des séances de gymnastique douce, etc.

Le CLIC réunit aussi régulièrement en commission technique (10 en 2017) les professionnels (74 présents aux commissions en 2017) pour traiter de cas précis. Cette seconde partie de l'activité est animée par M^{me} Pauline BESNARD.

Le CLIC de la Roche aux Fées fonctionne en lien étroit avec celui



de Vitré et les deux CLIC mènent des actions communes sur le vaste territoire du Pays de Vitré - Porte de Bretagne.

Le domaine d'intervention du CLIC est de 26 communes comprenant la Communauté de communes de la Roche aux Fées (16 communes) et l'ancien Pays Guerchais (10 communes), pour une population de plus de 37 000 habitants. Parmi cette population, 3600 ont entre 75 et 89 ans et près de 400 plus de 90 ans.

En 2017, le CLIC a aidé d'une façon ou d'une autre 394 personnes âgées, 364 personnes handicapées et 68 enfants handicapés sur notre territoire. Ce fut 2200 entretiens dans l'année, assurés par les deux salariés du CLIC, dont 1600 pour les personnes âgées.

L'association CODEM (Comité d'Observation de la Dépendance Et de Médiation), portant le CLIC, est dirigée par un conseil d'administration dont les membres sont issus de plusieurs collèges : les financeurs, les directeurs d'établissements de santé et médicosociaux, les organismes sociaux et d'aide aux personnes, les associations de retraités et les élus. Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale qui réunit chaque année l'ensemble de ses collègues. Il fonctionne avec un budget d'environ 100 000 €. Le CA est présidé depuis 2016 par Éric GENDREAU.

Un site internet est disponible, il reprend l'ensemble de ces informations et bien plus encore : www.clicrocheauxfees.fr

Éric GENDREAU

Réunion sur la fermeture de la Résidence Albert Aubry

Le mercredi 20 juin 2018, s'est tenue à la salle communale une réunion ayant pour thème le projet de fermeture de la Résidence Albert Aubry à la Rigaudière.

Étaient conviés des élus communautaires, le Conseil Municipal du Theil, le Président du conseil de surveillance et la Directrice de l'hôpital, les conseillers départementaux et le maire de Corps-Nuds. Cette réunion avait pour objectif d'informer les élus du territoire sur le projet de fermeture décidé en début d'année par le conseil de surveillance de l'hôpital présidé par le maire de Janzé. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'hôpital est propriétaire de l'établissement et gère son patrimoine et son exploitation. La décision a été donc prise de fermer le site du Theil d'ici à 2023 et de transférer les places et le personnel sur les deux sites de Janzé et Corps-Nuds qui seront reconstruits. L'importante subvention donnée par l'ONAC pour la reconstruction de l'EHPAD du Theil financera finalement les deux autres projets.



Éric GENDREAU

Salon La Terre est Notre Métier



Pour sa 15^e édition, La Terre est Notre Métier, le salon professionnel de la bio, s'est un peu plus ancré dans le Pays de la Roche aux Fées. Les 26 et 27 septembre 2018, l'événement a accueilli 8000 visiteurs, sur les terres du Parc Expo et de Philippe Hamelin, éleveur bio au Theil ; il a ainsi conforté sa place d'événement incontournable de la rentrée pour les acteurs de l'Agriculture Biologique dans le Grand Ouest. Une fréquentation qui a comblé les objectifs du réseau FNAB, organisateur de l'événement.

Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition du salon La Terre est Notre Métier, qui aura lieu en septembre 2020. Cette édition sera ouverte à l'international car elle aura lieu durant le Congrès mondial de la Bio, qui se déroulera à Rennes. Des passerelles seront faites entre ces deux événements afin de faire de l'Ille-et-Vilaine, la capitale mondiale de l'agriculture biologique.

Antoine BESNARD - Fédération Régionale des AgroBiologistes de Bretagne
www.agrobio-bretagne.org/

Syndicat du Semnon

Pourquoi le Syndicat Intercommunal du Semnon intervient sur les cours d'eau du territoire ? Des travaux sur les rivières depuis des millénaires

Depuis toujours, l'Homme a choisi de vivre près des rivières et les a aménagées pour se développer. Dès l'Empire Romain puis au Moyen-Âge, les constructions de pêcheries, d'étangs, de moulins, se sont succédées. A partir de 1850, l'Homme cherche de plus en plus à maîtriser les cours d'eau, principalement pour des raisons de sécurité : construction de digues, protection des berges... A la fin du 19^e siècle, les progrès techniques se développent et les rivières de France sont aménagées pour produire de l'électricité avec la construction de barrages.

Au 20^e siècle, l'Homme fait pleinement confiance à la technique et accepte de moins en moins de subir les désagréments liés aux forces naturelles. Les rivières et leurs abords sont de plus en plus artificialisés. Le fort développement économique qui fait suite à la seconde guerre mondiale entraîne une intensification des politiques d'aménagement : à partir des années 1960, de nombreux fonds publics sont accordés pour le développement des villes et de l'agriculture (imperméabilisation des sols, drainage des terres agricoles, chenalisation des rivières...).

Des travaux qui impactent le bon fonctionnement des rivières

Tous ces aménagements nécessaires au développement des activités humaines ont conduit à déstabiliser les milieux naturels. Voici quelques exemples d'impacts :



Des travaux pour retrouver des milieux en bonne santé

En s'intéressant à l'histoire de nos rivières, on comprend vite qu'elles font partie de notre héritage, mais elles sont également un legs aux générations futures. Aujourd'hui, les rivières et les milieux aquatiques en général sont très fragilisés. Cette prise de conscience a conduit les politiques publiques actuelles à investir des fonds pour des actions de préservation de la qualité de l'eau et des rivières. Il est désormais dans l'intérêt de tous de « ménager » les rivières et de les aider à retrouver leur bon fonctionnement. Pour cela, il faut concilier les travaux de restauration des rivières et les activités humaines (urbanisation, agriculture...). Les enjeux sont de diminuer les risques naturels, de protéger la qualité de l'eau (indispensable d'un point de vue santé publique notamment pour l'eau potable), de préserver notre patrimoine naturel. C'est dans ce contexte que le Syndicat du Semnon, sur son territoire, mène des actions sur les milieux aquatiques.

Le savez-vous ?

Les milieux aquatiques en bonne santé rendent de nombreux services à l'Homme :

Ressource d'eau potable, de nourriture (poissons, gibier, plantes), d'énergie, de matériaux (osier),

Source de détente, de bien-être, développement d'activités de loisirs,

Rôle sur le climat (régulation des inondations et des sécheresses)...

Les petits ruisseaux font les grandes rivières,

c'est pourquoi le Syndicat réalise des travaux principalement sur les ruisseaux.

Pour plus d'infos :
09 60 50 00 84 ou
riviere.semnon@gmail.com



GARDONS LE CONTACT

SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET TRAITEMENT DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS

DOSSIER SPÉCIAL

La taxe incitative, ça commence bientôt !



À partir du 1^{er} janvier 2019, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères devient incitative. Son objectif premier est la réduction des déchets et l'augmentation de la qualité du tri des déchets recyclables. Pourquoi cette nouvelle tarification ? Quels changements pour votre foyer ? Explications.

MA SITUATION

Je suis propriétaire ...

Si je suis collecté en bacs individuels

Ma taxe incitative apparaîtra sur l'avis de taxe foncière 2019 émis en novembre 2020. Pour distinguer ma part fixe de ma part variable, je pourrai me rendre sur le site internet du SMICTOM et consulter le nombre de levées de mon bac dans une année.

Si je suis collecté en bacs d'apport volontaire, je consulterai le nombre de fois où j'ai ouvert le tambour de la borne d'ordures ménagères.

Je suis locataire ...

Si je suis collecté en bacs individuels

Je paye déjà une TEOM. Elle est répartie par le propriétaire, qui reçoit l'avis de taxe foncière de mon logement, dans les charges de mon loyer.

À partir de 2019, mon propriétaire et moi pourrions consulter la fréquence de levées de mon bac sur l'application de mon badge pour les bacs d'ordures ménagères. Il répercutera alors le montant de ma taxe, devenue incitative, dans les charges de mon loyer. La part variable incitative ne dépendra que de ma production d'ordures ménagères. Lorsque je déménagerai ou que j'emménagerai, j'avertirai le SMICTOM.

Si je suis collecté en bacs collectifs

Si je suis collecté en bacs d'apport volontaire ou par bac individuel, ma part variable incitative fonctionnera comme pour les propriétaires en habitat individuel.

Si je suis collecté en bacs collectifs avec les autres propriétaires, la part variable incitative dépendra de la production d'ordures ménagères de l'ensemble de la copropriété et sera répartie par le gestionnaire au prorata de la valeur locative de mon logement.

Si je suis collecté en bacs collectifs

Si je suis collecté en bacs d'apport volontaire ou par bac individuel, ma part variable incitative fonctionnera comme les locataires en habitat individuel à partir de 2019.

Si je suis collecté en bacs collectifs, la part variable incitative dépendra de la production d'ordures ménagères de l'ensemble des locataires, et sera répartie par le propriétaire. L'effort de réduction des déchets ménagers doit donc être collectif.

Dans tous les cas, la taxe sera envoyée au propriétaire.

Dans tous les cas, si ma situation évolue je dois prévenir le SMICTOM.

POURQUOI CE CHANGEMENT DE TARIFICATION ?

La taxe incitative s'inscrit dans la lignée de la loi de transition énergétique et du Grenelle de l'environnement et fait écho aux efforts internationaux actés lors de la COP21 pour la réduction des déchets et des gaz à effet de serre. Elle permet de raisonner les dépenses de collecte en rapprochant le service au strict besoin des usagers et ainsi proposer un impôt plus juste.

TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ !

Particulier, association, collectivité et professionnel, tout le monde est concerné par l'incitativité (taxe ou redevance). L'objectif ? Proposer un impôt plus juste et faire de la réduction des déchets un enjeu commun qui résulte d'un effort collectif. Ensemble, réduisons les déchets !

Agenda

1^{er} janvier 2019

Démarrage de la prise en compte réelle du nombre de levées ou d'ouverture des bacs.

Janvier 2019

Réception par chaque propriétaire d'un courrier explicatif de la nouvelle grille tarifaire et des accès à la plateforme Ecosite : un espace personnel qui permettra de connaître le décompte des levées.

Année 2020

Première facturation incitative sur l'avis de taxe foncière 2020.

en ligne

Toutes les réponses à vos questions sont sur le site du SMICTOM SE35.



Un problème avec votre bac ? Votre badge ? Vous déménagez ? Une question ?

Retrouvez toutes les démarches sur www.smictom-sudest35.fr/formulaires/



INFORMATIONS UTILES

SMICTOM Sud-Est 35
28, rue Pierre et Marie Curie
35500 Vitré
02 99 74 44 47
contact@smictom-sudest35.fr
www.smictom-sudest35.fr

Sur le site du SMICTOM Sud-Est 35, onglet «collecters», je trouve au plus près de chez moi :

- la borne de collecte du verre
- la borne de collecte du papier
- la borne de collecte du textile, ma déchèterie.



Pour une réduction des pesticides en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la LOI LABBÉ est entrée en vigueur.

Les collectivités territoriales, les établissements publics et l'Etat ne peuvent plus utiliser ou faire utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé.

Quels impacts pour les particuliers ?

La vente en libre-service des pesticides chimiques de synthèse n'est plus autorisée. Ces produits doivent désormais être délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. Les produits de biocontrôle et ceux utilisables en agriculture biologique ne sont pas concernés par cette loi.

À partir du 1^{er} janvier 2019, la vente de pesticides chimiques de synthèse sera tout simplement interdite aux particuliers et donc leur usage dans vos parcelles privées, ainsi que leur stockage. Toutefois, les produits de biocontrôle et ceux utilisables en agriculture biologique ne seront pas concernés par cette loi.

À partir du 1^{er} janvier 2019, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) deviendra une taxe « Incitative » (TEOMi).

Cela signifie quoi ?

La TEOMi comprendra deux parties :

- une part fixe calculée comme actuellement sur la valeur locative du logement,
- une partie variable (incitative) prenant en compte le nombre de présentations du bac gris à la collecte ou le nombre d'ouverture des bornes à ordures ménagères.

Quel en sera le coût ?

Le SMICTOM présentera la grille tarifaire au terme de l'année 2018, année de test à blanc.

La TEOMi figurera sur l'avis de taxe foncière en 2020.

Comment agir ?

Même si 2018 est une année à blanc, c'est dès maintenant qu'il faut prendre les bonnes habitudes et faire évoluer ses habitudes de consommation.

Pour produire moins de déchets, quelques gestes simples suffisent parfois :

- Trier ses emballages.
- Cuisiner les restes.
- Composter, broyer et pailler.
- Privilégier le réutilisable, la location...

Dès cet automne, chaque habitant pourra consulter un espace « abonnés » propre à son foyer (nombre de présentations du bac ou nombre de passage du badge, crédit d'accès à la déchèterie...).

La loi LABBÉ

Il est possible de se passer des pesticides en choisissant de nouvelles variétés de plantes cultivées résistantes aux maladies et en optant pour un désherbage manuel ou thermique. ■



Houe maraîchère (pousse-pousse)



École Publique

L'équipe pédagogique

L'école compte 99 élèves.

Marie ALONSO TPS-PS (8 + 9 soit 17 élèves), déchargée par **Lucie DES-CHAMPS** le lundi et le mardi. **Claude LE PRADO** MS-GS (7 + 8 soit 15 élèves). **Katia NÉVO** CP-CE1 (14 + 4 soit 18 élèves). **Karine TOURTIER** CE1-CE2 (5 + 15 soit 20 élèves). **Carine PAYEN** CM1-CM2 (16 + 13 soit 29 élèves). **Laëtitia TOUFFET** est l'ATSEM des TPS-PS et **Sabrina LEGOUT** celle des MS-GS.

Élections des parents d'élèves

Elles ont eu lieu le vendredi 12 octobre.
Les parents suivants ont été élus :

Emilie PHÉLIPPÉ (maman d'Esteban en CM2, Titouan en CE1 et Milann en PS), **Anne GUILLEVIN** (maman de Simon en CM1), **Alexandra PANNETIER** (maman de Nathis en CE1 et Lénaë en TPS), **Lucas GENDREAU** (papa d'Axel en CE2, Manech en GS et Line en PS), **Morgane ZAPATA** (maman d'Élina en PS), **Mickaëla VERSIGNY** (maman de Titouan en CE2 et Perrine en GS), **Hadda TEMINE** (maman de Lilla en MS).

Janvier - juillet 2018 : le jardin

Le projet d'école concernait cette année le jardin, finalisé en beauté par la fête de l'école avec les spectacles de danse et de chants et par le concours de brouette aux Jardins de Brocéliande !

Une très belle journée avec les animateurs de la maison de la chasse à Saint Symphorien a été vécue par les élèves de CP et CE1, qui ont appris à mieux connaître les animaux qui nous entourent.



Et après les animaux, les fruits et légumes pour les élèves de TPS, PS, MS, CP et CE1 : Après quelques heures de cueillette aux jardins d'Orgères, préparation de confitures et autres délices...

Les élèves ont construit des bacs de jardinage avec M. GORIAUX du « Jardin Enchanté », ont préparé des semis, avant d'arriver à ce beau résultat !



Les plantations ont servi de base pour la préparation de la brouette présentée au concours du Jardin de Brocéliande.

Les TPS-PS-MS ont fabriqué chacun un **doudou personnalisé avec des objets de récupération et des chaussettes**. Mme Sophie VAN HAMME, couturière de « Sofcrea », nous a beaucoup aidé et nous a présenté ses belles créations.



Les maternelles ont également assisté à un spectacle de Fanny CORBÉ, une conteuse, qui a mis en musique une histoire qui se passe dans un potager.

Les petits ont fini l'année en se rendant à une rencontre d'athlétisme au Petit Fougeray pour faire des ateliers avec d'autres classes du territoire.



Dans le cadre des animations scolaires de la Communauté de communes, les élèves de CE2 ont bénéficié d'une découverte de la forêt les **jeudis 15 mars et 17 mai**. Cette animation, menée par Julien RESTIF (association Bout' Branche), a permis aux enfants d'approfondir leurs connaissances du milieu forestier : organisation et répartition de la faune et de la flore, les rôles de certaines espèces, les usages d'une

forêt... La classe a également visionné le long métrage « Les saisons » de Jacques PERRIN et Jacques CLUZAUD qui présente la forêt européenne, au cinéma de Retiers.

Chez les CM1-CM2, Concernant les projets « sport », les élèves ont bénéficié de 3 journées d'escalade à Coësmes en **janvier 2018** ; l'occasion pour eux d'apprendre à se dépasser, s'entraider, gérer leurs émotions. Ils ont adoré et en redemandent !! Nous sommes allés jouer au badminton en mars-avril dans la salle d'Essé. Comme l'an passé nous avons fini l'année par un cycle vélo : 3 demi-journées d'ateliers dans la cour, une sortie à la Roche aux fées (14 km) et une sortie à Coësmes (18 km) avec des parents et des grand-parents pour encadrer tous les groupes. Bel effort collectif ! Au-delà de l'activité physique, les élèves ont appris à se déplacer en toute sécurité : c'était aussi l'occasion de travailler et faire passer l'APER (attestation de première éducation routière). Dorénavant, plusieurs élèves viennent régulièrement à l'école à vélo !!



durable, les élèves et leurs familles ont été vivement encouragés à venir à pied et à vélo à l'école.

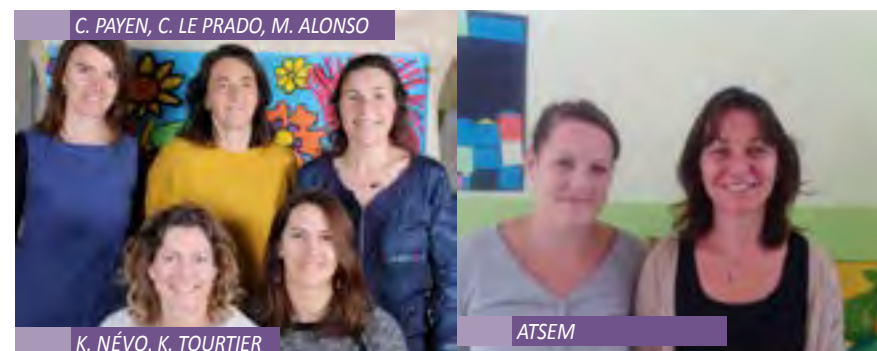
Mercredi 18 avril, la classe de CE1-CE2 a découvert le **fonctionnement de la station d'épuration du Theil de Bretagne** grâce à Jean-Louis COCAULT. Nous le remercions vivement pour cette matinée riche en informations autour du traitement des eaux usées de la commune.

Toujours dans le cadre du respect de l'environnement, les élèves de toute l'école ont été sensibilisés au gaspillage alimentaire. Avec l'aide des agents de la cantine, les enfants ont pesé les « déchets » = « aliments jetés » : l'idée étant de les amener à ne pas jeter ce qui peut encore être mangé. Ils ont aussi appris à trier les déchets recyclables et non recyclables. Avec l'aide d'une animatrice du SMICTOM, nous avons installé un composteur dans notre jardin-potager. Nous avons appris qu'il fallait maintenir un équilibre entre les matières humides « épluchures... » et les matières sèches (herbe de tonte, feuilles mortes, rouleaux de papier toilette...) Il faudra retourner le compost.

Cet automne, nous venons de semer des engrais verts (moutarde et phacélie) afin d'enrichir la terre et d'attirer les abeilles.

Pour les **sorties plus « culturelles »**, nous sommes allés à Vitré avec les classes de MS-GS et CE2. La sortie s'est déroulée dans le vieux Vitré. Elle a permis d'illustrer l'étude de la vie au Moyen Age ainsi que son château fort. Pour les CM, le matin, ils ont fait un jeu de piste dans la ville. L'après-midi était consacré à comprendre comment les habitants de Vitré avaient vécu la première guerre mondiale.

Dans le cadre de l'**éducation civique et morale**, les élèves ont été reçus à la mairie le **12 juin**. M^{me} BOUÉ et M^{me} FORESTIER leur ont expliqué le fonctionnement et le travail de chacun.



Comme chaque année, les élèves ont passé le permis Internet. Il s'agit d'un programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable à l'attention des enfants de CM2 et de leurs parents.

Merci à tous les parents qui nous accompagnent lors des sorties, ainsi qu'à l'Amicale de l'Ecole et la mairie pour le financement de ces projets.

Depuis la rentrée de septembre :

2019 sera l'année de la protection et de l'attention : « **Prendre soin de soi, des autres et de son environnement** ».

Dans le cadre de La semaine du Goût, une nutritionniste de Janzé, Nathalie Le Clair a proposé des ateliers aux TPS-PS sur le « Bien Manger » (manger équilibré, le triage des aliments, les différentes saveurs...), terminés par une dégustation d'un gâteau au chocolat et à la ... courgette !

L'initiation à l'anglais est assurée par Katia NÉVO pour les CP, CE1 et CE2, et par Karine TOURTIER pour les CM1 et CM2.

Les séances de piscine ont lieu de décembre à février pour les élèves de CM1-CM2. Les élèves de GS, CP et CE1-CE2 profiteront de ces séances à partir de mars.

Pour la journée du sport en septembre, toute l'école a appris une chorégraphie de Zumba. Les parents en ont eu plein les yeux avec les danseurs habillés en fluo !



Le lundi 1^{er} octobre, les classes de MS-GS, CP-CE1 et CE1-CE2 se sont rendues au musée Robert Tatin à Cossé le Vivien.

Les élèves ont pu découvrir ce musée à ciel ouvert lors d'une visite guidée par une animatrice et ont également participé à des ateliers artistiques. Les moyens-grands ainsi que les CP ont peint un « géant extraordinaire » à la gouache. Les CE1-CE2 ont travaillé le volume à l'aide de matériaux de récupération autour du thème « architecture, ville, maisons ». Les réalisations ont été exposées à l'école.

Enfin, **vendredi 19 octobre**, dans le cadre de la liaison école-collège, les élèves ont participé au cross organisé par les enseignants du collège de la Roche aux fées de Retiers.

Une première approche qui sera complétée par une autre visite un peu plus tard dans l'année afin d'appréhender au mieux le passage au collège.

Une première période pleine de projets qui s'est terminée en beauté par une journée déguisée « Sorcières et sorciers » avec une dégustation des citrouilles (gâteaux, soupe) récoltées dans notre jardin.

Les enseignantes vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous offrent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! ■

Marie ALONSO, Directrice

Préparation de la rentrée 2019

Votre enfant est né avant septembre 2017, vous souhaitez qu'il entre à l'école en septembre 2019 ou janvier 2020.

N'hésitez pas à en informer l'École Publique dès maintenant en appelant le 02 99 47 79 29.



Amicale de l'École Publique

L'Amicale et tous les enfants de l'École Publique du Theil de Bretagne vous souhaitent, tout d'abord, de joyeuses fêtes de fin d'année.

Principales activités de l'association :

- Financer les projets scolaires.
- Organiser plusieurs événements au cours de l'année, ouverts à tous : **le couscous, le vide-grenier et la fête de l'école.** (Cf rubrique mois après mois).

Cette année beaucoup de changement au sein de l'association car beaucoup de parents se sont mobilisés !

Cette année encore, nos trois principales manifestations ont rencontré un franc succès.

Ainsi, en partenariat avec les enseignants, nous réfléchissons à l'investissement de ces bénéfices dans les différentes activités de l'École Publique. Durant cette année scolaire 2018/2019, ceux-ci serviront :

- au versement de la dotation annuelle à l'École : une enveloppe de rentrée de 1000 € pour l'achat de matériel pédagogique, livres, jeux...
- au financement du futur spectacle de Noël 2018. En 2017, la compagnie « Billenbois » avait proposé aux enfants le spectacle « Muse et Musée »,

à une participation systématique au financement de toutes les sorties scolaires en diminuant de moitié la part supportée par les familles de l'École,

à investir dans de nouveaux karts car les précédents ont été volés dans le local de l'école.

Nous serons ravis de vous accueillir durant cette nouvelle année 2018/2019, alors à vos agendas !

Nous profitons de cet article pour faire de nouveau appel à toutes les personnes intéressées et disponibles, même pour une seule manifestation dans l'année, car que ce soit en étant présent, en prêtant du matériel, en amenant un gâteau, ou en vendant des tickets, votre aide sera toujours nécessaire et bienvenue...

Rejoignez-nous : la liberté est laissée à chaque membre de s'investir à sa guise !!!

Pour finir, nous tenons à saluer la motivation des nouvelles familles qui ont déjà montré leur implication depuis quelques mois. Merci à ces nouveaux parents et à tous les autres pour leur aide.

Bonne année à tous et à très vite !!

Marie-Laure ROUVIÈRE

Composition du bureau

Co-présidents :

Claire HIAUMÉ - 06 86 68 08 80
claire.hiaume@gmail.com

Lucas GENDREAU
lucas.gendreau@gmail.com

Vice-présidente : Charlotte FLOCH

Trésorière : Karine GOMMELET

Trésorières adjointes :
Cindy GABRIELEAN et Agnès SANCHEZ

Secrétaires :

Marie-Laure ROUVIÈRE - 06 07 95 59 67,
mlrouviere.azza@hotmail.com
et Mickaëla VERSIGNY - 06 63 77 98 34
mickaela_v@yahoo.fr

Membres actifs : Véronique PINSON,
Mélanie TOUCHAIS, Hélène NORMAND,
Hadda TEMINE, Henri LE HÉNAUFF,
Véronique CHAPMAN.

A vos agendas...

Dimanche 28 avril 2019 : Vide-grenier
Dimanche 23 juin 2019 : Fête de l'École
Samedi 7 décembre 2019 : Soirée Couscous

Contacts :

■ **Activités :** Claire HIAUME et Lucas GENDREAU

■ **Relations avec la Commune :** Marie-Laure ROUVIÈRE et Mickaëla VERSIGNY.

■ adepdutheildebretagne

APEL du RPI Le Theil - Coësmes



Principales activités de l'association :

- Accueillir les nouveaux parents,
- Être à l'écoute des parents et de leurs enfants,
- Être un relais d'information entre les parents qui le souhaitent et l'équipe éducative,
- Financer pour partie les activités, voyages et sorties des enfants du RPI,
- Organiser l'Arbre de Noël pour les enfants.

Pour quel public ?

Parents d'élèves de la maternelle au CM2.

Les temps forts de l'année :

- toute l'année, le dernier vendredi du mois : collecte de journaux et publicités
- novembre-décembre 2018 : vente de chocolats de Noël
- janvier-février 2019 : vente de saucissons
- mai 2019 : Zumba party.
- Avec plusieurs points d'orgue :
- décembre 2018 : préparation de l'arbre de Noël pour les enfants.
- mai 2019 : participation aux portes ouvertes de l'école.

- juin 2019 : organisation avec les OGE (organismes de gestion) de la kermesse de l'école, au Theil de Bretagne. ■

Gwénaëlle PERROIS

Composition du bureau

Présidente : Gwénaëlle PERROIS
Tél. 02 99 43 54 09 - 06 10 36 95 31
mail : gwenaëlle.perrois@gmail.com

Vices-présidentes :

Coësmes - Géraldine CLEMENT
Tél. 02 99 43 11 70 - 06 22 80 02 89
mail : maena112.gcm@gmail.com
Le Theil de Bretagne - Anita LE NARD
Tél. 02 99 47 32 09 - 06 71 36 05 04
mail : labeucherie@wanadoo.fr

Trésorière : Amélie SANSON
Tél. 02 99 44 35 89 - 06 18 37 35 22
mail : amelie.favray@hotmail.fr

Secrétaire : Stéphanie PERRAUT
Tél. 09 66 85 39 30 - 06 64 45 73 95
mail : stephanie.perrault@gmail.com

Contacts :

■ **Activités :** Gwénaëlle PERROIS

■ **Relations avec la Commune :** Anita LE NARD

■ **Site internet :**

<http://www.ecolesdecoesmesetletheil.com/p/apel.html>

■ APEL école privée Coësmes - Le Theil



En 2017-2018, 93 élèves étaient inscrits à l'école Sainte Marie : 22 élèves en TPS-PS-MS avec Jeanne SAFFRAY et Jocelyne FRANCINEAU, 25 élèves en CE1 avec Stéphanie QUONIAM, et 26 élèves en CE2 avec Isabelle GUYOMARD et Daisy CURVALLE et 20 élèves en CM1 avec Valéry NAULET et Hélène COUSYN. L'équipe comptait également Sandra LE DANVIC, auxiliaire de vie scolaire et Myriam ALLAIRE, employée de service.

Au total, les sept classes du RPI avec l'école Ste Jeanne d'Arc de Coësmes rassemblaient 166 élèves.

Côté direction

En cette rentrée 2017, nous avons accueilli notre nouveau directeur M. Valéry NAULET pour son premier poste de direction. Arrivant de Brie où il était enseignant les 4 années précédentes, toute la communauté scolaire l'a accueilli autour d'un café en ce jour de rentrée.



Côté arts

Le grand thème artistique de l'année était tourné vers la photographie avec une matinée land-art qui a amené les enfants à réaliser l'alphabet avec divers matériaux : branches, feuilles ... Des photos ont été réalisées toute l'année dans les classes avec divers objectifs artistiques.



École Privée Sainte-Marie

Un projet musique a été conduit sur le thème de la mise en musique de poèmes ou de textes divers, du CP au CM2 tous les élèves du primaire ont pu s'exercer au rythme et au chant avec Cécile, l'intervenante musicale de la communauté de commune.

Projet théâtre

Les enfants de CE1 et CE2 ont assisté à une représentation au TNB. L'objectif était de faire découvrir un lieu : le théâtre. Mais ce fut également l'occasion de voir des spectacles que les enfants n'ont pas l'habitude d'admirer en habitant loin de la ville.

Pour couronner le tout, les enfants ont pu faire découvrir le lieu à leurs parents lors d'une représentation un soir où ils étaient tous conviés, en famille.

Côté sports

L'Office des Sports de la Roche aux Fées propose des activités qui permettent d'étoffer les propositions d'activités sportives, souvent limitées dans le cadre scolaire.

C'est ainsi que les CM2 ont participé à 2 journées de kayak sur le plan d'eau de Martigné-Ferchaud.

Les CP ont escaladé pendant 2 journées le nouveau mur de Coësmes.

Les CE2 et les CM1 ont participé à un cycle complet d'escrime animé par l'Office des sports de la Roche aux Fées.



L'UGSEL, Union Sportive de l'Enseignement Catholique, permet également d'élargir notre palette de propositions sportives.

Ainsi à la rentrée, l'école a participé à un grand jeu collectif qui permettait de mélanger les élèves de toutes les classes. Ce jeu collaboratif de la Ola les a beaucoup enthousiasmés !



Dans le courant de l'année, un animateur sportif de l'UGSEL est intervenu pour une initiation au frisbee proposée aux élèves du primaire. Cela a été prolongé avec les enseignants. Puis en fin d'année, les rencontres UGSEL entre écoles se sont articulées autour de ce thème. Ce furent de beaux moments d'échanges sportifs entre les enfants de nos communes.



Le club de Handball de Retiers est aussi intervenu pour trois séances d'initiation dédiées aux CM. Ces classes ont ensuite participé à un grand tournoi inter-école au stade de Retiers.

Côté pédagogique

Depuis la rentrée dernière, la classe de Stéphanie QUONIAM a adopté un nouvel aménagement de sa classe et de son fonctionnement, centré sur les besoins des élèves.

La classe flexible est un environnement de travail où les élèves peuvent s'asseoir de différentes façons et où la disposition des tables et des assises peut être modifiée au gré des envies et des besoins.

Cela s'accompagne également d'une pédagogie différente, avec des modalités de travail différentes, essentiellement axées sur la manipulation.

Tout cela dans un souci d'améliorer la concentration des élèves et les capacités d'apprentissage.



Côté rencontre

Journée de la fraternité et collecte de jouets. Comme déjà depuis plusieurs années, nous vivons notre journée de la fraternité. Cette année, ce fut encore un très beau moment d'échange intergénérationnel.



Cela a commencé dans la matinée par un temps de partage entre enfants, grands parents et enseignants dans les classes autour des jeux de société.

Ensuite a sonné l'heure du déjeuner où tous étaient conviés, enfants et grands-parents ainsi que toute l'équipe enseignante du RPI.

Nous avons poursuivi la journée par la célébration de Noël à l'église du Theil où tous les enfants des deux écoles du RPI étaient réunis. A cette occasion, des jouets collectés par les enfants sur la période de l'Avent ont été remis à la Croix-Rouge lors d'une très belle opération de solidarité.

Enfin, nous avons clôturé la journée en prenant un goûter tous ensemble.

Côté citoyenneté

Madame le Maire nous a reçu afin d'expliquer aux enfants le rôle de la mairie et son fonctionnement. Les enfants ont été ravis de découvrir les plans de leur village, les archives, le déroulement d'un conseil municipal...



Côté prévention

Lors d'un atelier de prévention routière, les élèves de CM2 ont passé l'APER : Attestation de Première Education à la Route. Accompagnés de deux gendarmes, ils ont pu tester leurs connaissances théoriques autour de questions portant sur la sécurité routière mais aussi pratiques en réalisant un parcours à vélo.

De quoi aborder la route de manière encore plus sûre !

Ces mêmes élèves de CM2 ont également bénéficié d'une journée de prévention contre le tabac proposée par la ligue contre le cancer. Ces moments sont source de questionnements et de beaucoup d'échanges et de réflexions pour nos adolescents en devenir...



Côté festivités et sorties

Sortie aux jardins de Brocéliande

A l'approche de la fin de l'année scolaire, la sortie aux jardins de Brocéliande pour tous les élèves de la petite section au CM2 a marqué les esprits ; ils ont découvert le parc et ont participé à des ateliers sur différents thèmes et adaptés à l'âge de chacun : les chevaliers, les animaux de la ferme, les 5 sens, plantes, épices et sortilèges, Contes et légendes de Bretagne, histoire d'une goutte d'eau... et un tour en petit train pour les plus petits !

En plus de ces animations, tous les enfants ont pu réaliser le parcours sensoriel « réveille tes pieds », à faire pieds nus, et



découvrir divers jeux et animations à travers le parc.

Une journée riche en découvertes et en sensations !



La fête de l'été sous le soleil !

La fête de l'été est une occasion de réunir tous les enfants du RPI autour d'animations sportives. Les plus grands (élèves de CM) organisent des ateliers pour les plus jeunes. Tous les élèves du RPI se sont retrouvés au stade du Theil et en équipes ils ont relevé les défis proposés par leurs aînés.

Cette rencontre s'est achevée sous le soleil par un grand pique-nique sur le stade.



Kermesse

En ce dimanche chaud et ensoleillé, nos enfants ont été plus qu'heureux de partager une belle journée avec leurs familles et l'école ! Après une célébration matinale à l'église de Coësmes, ce fut un beau défilé sur le thème du sport qui a lancé les festivités.

A l'arrivée, un repas convivial et une buvette les attendaient !

S'en sont suivies les danses des différentes classes sur le thème du sport ! Enfin les jeux, les tours de calèche, la structure gonflable et la tombola ont ravi petits et grands ! ■

Valéry NAULET, Directeur

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est présent dans chaque école privée de France, il est composé de bénévoles (parents, anciens parents, anciens élèves...). Sa mission est de mettre à disposition des enseignants et des enfants, un environnement fonctionnel, accueillant et conforme aux normes de sécurité. Il travaille en étroite collaboration avec les responsables de l'établissement pour mettre en œuvre le projet éducatif de l'école.

Ses compétences s'exercent dans trois domaines principaux :

- ▮ **Gestion financière et comptable :** L'OGEC assure le suivi des comptes, gère les encaissements (contributions, divers...) et définit les orientations budgétaires.
- ▮ **La fonction employeur :** L'OGEC gère, en complémentarité avec le chef d'établissement, l'embauche et la rémunération du personnel non-enseignant de l'école.
- ▮ **L'entretien du patrimoine immobilier et mobilier :** L'O.G.E.C. a en charge la gestion du patrimoine immobilier scolaire. Il gère ainsi les travaux de réparation, d'amélioration et d'entretien du bâtiment. Régulièrement, nous faisons appel à des parents pour offrir un peu de leur temps et de leur savoir-faire pour réaliser des travaux d'entretien, de maintenance, d'amélioration du cadre de vie de nos enfants. En général, les travaux ne demandent pas de compétences techniques particulières mais simplement de la disponibilité et de l'envie !

L'OGEC organise également le vide-grenier et son traditionnel Pot-au-Feu :

Vide-Grenier 2018

Dès les premières lueurs de ce dimanche matin, se présentaient les premiers exposants. Après une phase d'installation, équipés de lampes frontales, les experts concluaient les premières ventes.

Plus tard, dans la journée, les ventes se sont poursuivies sous un ardent soleil, pour le plaisir de tous.

Une édition 2018 qui restera dans les mémoires.

Le conseil d'administration

Président : Laurent GOUBET - Vice-président : Vivian REQUET. Secrétaire : Emilie BOUÉ. Trésorier : Anthony TREUILLIER - Vice-Trésorier : Hugues LEREBOURS
Membres : Mickaël LECOMTE - Nolwenn CHARUEL - Olivier BELAN - France ABDON (a quitté en mars 2018) - Ludovic LOUVEL - Jean-Philippe MARTIN (absent sur la photo).

Membres de droit :

La présidente APEL : Gwenaëlle PERROIS - Le président de l'UDOGEC - Le représentant de la tutelle diocésaine - Ils disposent d'une voix délibérative.

Le chef d'établissement est invité au CA et y participe avec une voix consultative sauf pour les questions qui le concernent.



Pot-au-Feu 2017

Après une longue journée de préparatifs entre épluchage des légumes et préparation de la salle, les bénévoles ont pu accueillir les presque 450 personnes venues au restaurant le Theillais pour le traditionnel Pot-au-Feu de l'école du Theil de Bretagne.

Le service des 3 salles, assuré par des parents d'élèves et des enseignants, s'est déroulé sans accroc. La soirée s'est terminée par un bal où chacun a pu montrer ses talents de danseur.

Ainsi, s'est conclue l'édition 2017 du Pot au feu de l'école privée.

Rendez-vous à la prochaine édition...

Toutes ces missions peuvent être menées à bien uniquement grâce à l'implication des parents d'élèves dans le fonctionnement de l'établissement. La comptabilité, l'informatique (internet), le bricolage sont des compétences importantes pour l'OGEC, mais la plupart du temps il suffit simplement de vouloir s'investir dans la vie de l'école de nos petits, au travers de décisions qui les concernent directement, dans leur quotidien.

La qualité de votre engagement n'est pas liée à la durée et à la fréquence de celui-ci.



Chaque contribution est importante... Et chacun fait au mieux, en fonction de ses disponibilités...

N'hésitez donc pas à nous contacter si vous souhaitez nous apporter votre aide ou si vous avez des questions sur un des points précédents à l'adresse suivante : ogec@letheil-sainte-marie.fr

L'équipe OGEC se tient à votre disposition pour en discuter.

L'équipe OGEC, l'équipe enseignante et non enseignante de l'école Sainte Marie remercient sincèrement toutes les personnes qui contribuent à la vie de l'école et vous offrent tous ses vœux pour l'année 2019.

Surtout n'hésitez pas à visiter notre site (www.letheil-sainte-marie.fr) et à venir nous rencontrer à l'école. ■

Dates à retenir en 2019 :

- Samedi 2 mars :** portes ouvertes de 10h à 12h
- Dimanche 28 avril :** vide-grenier
- Dimanche 30 juin :** kermesse au Theil
- Samedi 23 novembre :** soirée pot-au-feu



Biblio'Theil

Fonctionnement

Emprunt : livres, magazines, dvd, cd audio.

Réservation depuis votre domicile

Emprunt et animation gratuits

Le fonds

Depuis janvier 2011, les bibliothèques du Pays de la Roche aux Fées sont en réseau. Vous avez accès à plus de 88 000 titres, vous pouvez réserver tous documents (livres, dvd, cd audio, magazines...) sur le site www.bibliotheques-rocheauxfees.fr

N'hésitez pas à demander **vos identifiants et votre mot de passe** près des bibliothécaires.

QUATRE PRIX LITTÉRAIRES en partenariat avec le Pays de la Roche aux Fées

► **Prix Tatoulu** : pour les enfants du CE1 à la 3ème, 4 livres sont en compétition, présentation novembre et vote à la mi-mai.

► **Prix Ados**, 10 livres à lire si tu as entre 13 et 16 ans, vote pour ton livre préféré, (d'octobre à mai).

► **Prix « A la foli' »** réservé aux adultes, 6 livres à lire et à noter selon vos appréciations, laissez vous embarquer de mars à octobre.

► **Prix Kazabul** : prix de 10 BD en compétition.



L'équipe de bénévoles

Josette DALBART, Gwénaëlle GAUCHET, Yvette GENOUEL, Emmanuelle LE HENAUFF, Carole LEMOINE, Marjorie LUCY, Ghislaine MOREAUX, Gisèle NEVEU, Marie-Thérèse POIRIER, Laure ROBERT, Marie-Anne SORIN, ainsi que Bernadette vous souhaitent une bonne année 2019.

Un grand merci à toute l'équipe !

LES ANIMATIONS

gratuites, sur inscriptions

Deux animations pour la petite enfance, animée par Fanny :

► « **La tête dans les histoires** », pour les enfants de 3 à 6 ans.

► **Bébés lecteurs « Une p'tite histoire passait par là »** pour les enfants de 0 à 3 ans, animée par Fanny et une intervenante musicale. (places limitées à 12).



ACCUEIL DE CLASSE

Depuis la rentrée scolaire 2018-2019, les activités périscolaires ont pris fin. Différents ateliers ont été réalisés avec les enfants inscrits aux TAP. Nous avons abordé le thème de la nature, de la littérature ainsi que le tour du monde avec les contes traditionnels. Nous avons accueilli **un breton, auteur de bande dessinées : Laurent LEFEUVRE** sa principale création est le super-héros **Fox-Boy**.



Animation Temps Activités Périscolaire (TAP)

Nous contacter : 02 99 47 73 55 ou bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr

Bernadette CASSIN

Horaires d'ouverture :

Mardi 16h30-18h30
Vendredi 14h-18h30 - **Nouveauté**
Samedi 10h30-12h30
Dimanche 10h30-12h30

L'espace de vie sociale Crocq'Vacances

Accueil de loisirs Le Theil et Coësmes



Mission archéo

L'année 2018 a encore été riche pour l'association Crocq'Vacances.

L'association a pris ces dernières années une place importante dans la vie associative du territoire. De par les activités qu'elle propose, elle est en relation avec de nombreux publics de toutes les communes proches de Retiers.

L'association, plus connue pour ses accueils de loisirs et espace jeunes, offre depuis 2015 des services aux habitants tels que :

Les ateliers d'initiation à l'informatique, les ateliers tricot, l'accompagnement à la parentalité (ateliers parents/enfants et sorties familiales), l'organisation de temps forts (carnaval, fête du jeu, fête des lumières).

Elle offre également aux habitants un espace de parole et d'initiative. Le repair café en est l'exemple parfait ! L'association est là pour accompagner les habitants dans leurs envies et besoins dès lors que ces projets correspondent aux objectifs de l'association qui sont : l'utilité

collective et sociale, le lien entre les habitants, la convivialité et la collaboration entre les associations au bénéfice des habitants.

L'année 2018 a été marquée par des joies et des réussites telles que la fête du jeu, le nombre croissant de personnes inscrites aux ateliers informatique et de moments plus tristes comme l'arrêt des TAP. En effet, en 2014, nous avons été tout de suite sollicités pour prêter main forte aux communes dans l'organisation des TAP, mais 2018 a signé l'arrêt des TAP dans les communes. Une décision lourde de conséquences pour le personnel de l'association.

Nous restons toutefois optimistes en l'avenir et travaillons déjà d'arrache pied à l'élaboration de notre nouvel agrément « espace de vie sociale ».

2019 sera une année consacrée à l'écriture de notre nouveau projet social, déjà nous vous réservons de belles surprises à l'horizon 2020/2024 !!

Béatrice GAUTHIER



Fête du jeu vintage sept 2018

Contact :

Tél. 02 99 43 69 27 - Mail : evsenfanceretiers@gmail.com

Site : evscrocqvacances.com



L'atelier informatique le repas de fin d'année

ACEDA

Cette association s'adresse aux particuliers, aux chefs d'entreprises, aux responsables associatifs et aux collectivités.

Elle a pour vocation à les aider et les conseiller dans :

- la rédaction de leurs courriers personnels, professionnels ou administratifs,
- l'accomplissement de leurs démarches administratives (dossiers, requêtes, formulaires...).

Contact :

Benoît CLEMENT
Tél. 06 40 14 80 82
benoit.clement0939@orange.fr



ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Principales activités de l'association :

Déterrage des nuisibles
Chasse en battue aux chevreuils, sangliers, renards
Chasse devant soi aux faisans, perdrix, lapins, lièvres, palombes...
Pour quel public ? Tout public possédant un permis de chasser.

Les temps forts de l'année :

Le repas de chasse de fin d'année **le 26 janvier 2019**. ■

Contact :

Denis FORESTIER - Tél. 06 08 24 62 06
catforestier@orange.fr

Composition du bureau

Président : Denis FORESTIER - Vice-Président : Christian LOUYER
Trésorier : Frédéric NOUVEL - Secrétaire : Thierry LEFEVRE



A fond la gym

Principales activités de l'association :

Voici notre association sport santé qui accueille une diversité de jeunes femmes ainsi que des plus âgées ! Nous proposons de la gym douce, du pilate, du cardio, du renforcement musculaire pour nous aider à retrouver la forme. C'est dans une ambiance détendue que nous travaillons en musique pour améliorer notre condition physique.
Les cours ont lieu le mardi de 14h à 15h ou le jeudi de 19h30 à 20h30 à la salle de la garderie.
La cotisation annuelle est de 88 €. Nous proposons aussi des cours à 3 € pour les étudiants.



Les temps forts de l'année :

Participation aux collations pour le cinéma Plein Air - Participation au 1^{er} forum des associations au Theil **le 2 juin 2018**.
Assemblée générale **le 20 juin 2019**. ■

Composition du bureau

Président : Laurence BOUSSIN - Trésorière : Elisabeth BOYARD
Secrétaire : Nadine CHEVREL

Contact :

Laurence BOUSSIN - Tél. 06 63 73 66 32
laurence.boussin@orange.fr



Les Anciens Combattants ACPG-CATM-TOE-Veuves et Citoyens de la Paix

Principales activités de l'association :

Assemblée générale - Commémorations 8 mai 1945 et 11 novembre 1918 - Participation au Congrès interdépartemental.
Pour quel public ? Anciens Combattants, veuves et citoyens de la paix.

Activités de l'association en 2018

- L'assemblée générale s'est déroulée le **3 février 2018** en présence de 35 personnes (57 en 2017).
- Lors de la Commémoration du **8 mai**, 24 citoyens de la Paix ont reçu leur insigne dont un jeune de 10 ans, Mathis HEINRY.
- Le Président de l'association, André LERAY, a reçu 2 médailles le **8 mai**, le titre de reconnaissance de la Nation délivré par le Ministère des Armées et des Anciens Combattants, la médaille de la Fédération Nationale.
- Le **26 mai**, 8 adhérents participaient au Congrès Interdépartemental à St Benoît des Ondes.
- Le **30 juin**, pour les adhérents de l'association, un pique-nique s'est déroulé pour la 1^{re} fois en toute convivialité. Celui-ci avait lieu près du plan d'eau chez Jean-Louis COCAULT. ■



Congrès Interdépartemental à St Benoît des Ondes



Cérémonie du 8 mai, André LERAY (au centre) et Mathis HEINRY (jeune citoyen)

Composition du bureau

- Président : André LERAY
- Vice-Président : Célestin THOMAS
- Trésorière : Suzanne COTREL
- Trésorier-adjoint : Jean-Claude BLOUIN
- Secrétaire : René RAISON
- Secrétaire adjoint : Maria BEDEL

Contact :

André LERAY - andre.leray35@orange.fr
Tél. 02 99 47 74 46 - mobile : 06 79 96 21 94
René RAISON - rraison@orange.fr
Tél. 02 99 47 76 28 - mobile : 06 82 47 81 53



Assemblée générale



Arts et Fantaisies

Principales activités de l'association :

Chaque rencontre hebdomadaire le jeudi de 14h à 17h permet de partager un moment de détente et de créer de nouvelles réalisations : broderie, couture, articles de décoration divers pour la table... et bien d'autres objets.

Le club prend en charge toutes les fournitures. Adhésion annuelle : 10 €, inscription à partir de janvier.

Lieu : Salle Centre Socio Culturel Rosalie Lebreton

Pour quel public ? Tout public.



Les temps forts de l'année :

- Exposition vente : tous les 2 ans, soit en décembre 2019.
- Galette des rois
- Journée détente au restaurant suivie de différents jeux...

Composition du bureau

Présidente : Marie-Andrée BOUGEARD - Vice-présidente : Suzanne COTREL
Trésorière : Yvette GENOUEL - Secrétaire : Marie-Thérèse POIRIER

Contacts :

Marie-Andrée BOUGEARD
Tél. 02 99 47 74 73
jomabougeard@hotmail.fr
Yvette GENOUEL
Tél. 02 99 47 74 83
auguste.genouel@orange.fr

Chemins et Randonnées Retiers – Le Theil de Bretagne

Principales activités de l'association :

Randonnées hebdomadaires le samedi après-midi et sorties extérieures
Entretien, fléchage des chemins de randonnées Retiers-Le Theil
Soutien aux diverses manifestations (Téléthon, Mercredis de la Roche aux Fées...)

Pour quel public ? Tout public.



Les temps forts de l'année :

- 106 adhérents sur la saison 2017/2018.
- 39 randonnées regroupant 1 560 personnes avec, en moyenne, 40 pers./randonnée. 390 kms parcourus (en tenant compte d'une moyenne de 10 km/randonnée).
- Journée au parc floral et botanique à Le Chatellier et visite de Fougères avec son château, le 12 mai, (45 pers.)
- Découverte de Ploumanac'h avec ses célèbres rochers de la côte de granit rose, le 9 juin, (57 pers.)
- Participation à la Rando des Fées les 26 & 27 mai avec 109 pers. sur les 2 jours
- Forum des associations au Theil le 2 juin et le 1^{er} septembre à Retiers.

Composition du bureau

Président : Jean-Louis COCAULT
Vice-président : Alain LERAY - Trésorière : Michelle CLOUET
Trésorier adjoint : Georges PAGE - Secrétaire : Geneviève FERRÉ
Secrétaire adjointe : Maryvonne LERAY

Contacts :

Pour les activités randonnées :
Jean-Louis COCAULT :
02 99 43 65 44 – 06 31 23 81 96
Michelle CLOUET : 02 99 43 56 25
Pour les relations avec la Commune :
Jean-Louis COCAULT
jean-louis.cocault@orange.fr
<http://letheildebretagne.fr/?Chemins-et-Randonnees-Retiers-Le>



Principales activités de l'association :

Organisation de festivités locales
Pour quel public ? Les theillais et alentours

Les temps forts de l'année :

- Moules frites
- Tout Le Theil à vélo



Contact :

Pour les activités & pour les relations avec la Commune :
Ophélie VALLÉE 06 31 91 12 04
comitedesfetesdutheildebretagne@laposte.net

Comité des Fêtes

Composition du bureau

Présidente : Ophélie VALLÉE
Vice-président : Eric GENDREAU
Trésorière : Aurélie SOLLIER
Trésorier adjoint : Marc SORIN
Secrétaire : Laure ROBERT
Secrétaire adjoint : Anthony SERREAU

Lors de notre dernière assemblée, un nouveau bureau a été élu. Cela a permis de conserver et d'apporter de nouvelles idées. Cette année, nos deux manifestations ont connu de nouveau un véritable succès. En 2019, nous commencerons les festivités avec Mémé dans les Orties sur le thème de la musique. Suite aux idées des membres du Comité, des activités novatrices seront proposées pour plaire au plus grand nombre. Cette journée se déroulera comme les autres années au château de la Rigaudière, grâce à la collaboration de M^{me} GRIMAUD, directrice de l'EHPAD Albert Aubry. Nous vous attendons donc le 19 mai avec votre bonne humeur pour que cette manifestation rencontre autant de succès que les précédentes éditions. Pour finir, en tant que nouvelle présidente, je tenais à remercier l'ensemble des theillais pour votre mobilisation et votre enthousiasme à chaque manifestation. Sans vous, le Comité des Fêtes ne pourrait pas proposer ce type d'événements.

Ophélie VALLÉE
Présidente du Comité des Fêtes



Groupe vocal "La Musarde"

Principales activités de l'association :

Chanter a cappella ou accompagné au piano.
Pour quel public ? Chanteurs amateurs.

Les temps forts de l'année :

- Participation au poulet yassa de Janzé pour l'association Humani'Terre.
- Concert avec le groupe Troupassoui à Argentré-du-Plessis pour la soirée jumelage Argentré-Roumanie.
- Stage prévu avec une chef de chœur professionnelle de Bruxelles.
- Divers concerts à venir...



La Musarde, le 9 novembre 2018

Composition du bureau

Présidente : Jeannine COLNOT - Trésorière : Hélène GUICHARD - Secrétaire : Annick DEBUS.

Contact :

Christophe DEBUS - 06 82 29 53 58
christophe.debus@wanadoo.fr
<https://www.lamusarde.net>



L'Atelier Floral

Principales activités de l'association :

Nous réalisons des bouquets lors des cours animés par Nathalie HUPEL un mardi par mois à 14h ou 20h30 de septembre à juin, salle André Hoisnard. Inscription possible en cours d'année.

Pour quel public ? Tout public, notre association compte actuellement 23 adhérentes pour l'année 2018-2019 du Theil de Bretagne et aussi des communes environnantes.

Les temps forts de l'année :

Un atelier de Noël ouvert à tous aura lieu le samedi 22 décembre 2018 à 10h ou 14h (places limitées pensez à réserver). Vous pouvez nous rejoindre et partager avec nous notre passion pour les fleurs.



Les dates des prochains cours et thème :

- 8 janvier 2019 : Boutons + boutons
- 2 avril 2019 : Sac de jute
- 5 février 2019 : Cœur contre cœur
- 7 mai 2019 : Cendrillon
- 5 mars 2019 : Bouquet à la main
- 4 juin 2019 : Bord de mer ■

Contact :

Martine SAVOURÉ
Tél. 02 99 47 76 87
atelierfloral.leteil@gmail.com

Composition du bureau

Présidente : Martine SAVOURÉ - 02 99 47 76 87 / Trésorière : Christèle THOMAS - 02 99 47 76 35 / Secrétaire : Madeleine FRESNEL

La Gaule Theillaise

Principales activités de l'association :

Vente de cartes de pêche à la journée, au mois, à l'année pour pêche à l'étang de la Rigaudière.

Pour quel public ? Enfants accompagnés et adultes.

Lors de son assemblée générale en date du 3 mars, les membres du bureau et les adhérents de l'association la Gaule Theillaise ont élu un nouveau bureau, suite au départ d'Auguste GENOUEL, président de l'association depuis 2001.

Auguste a été remercié de son engagement au sein de l'association durant ces 17 années au cours d'un pot de départ. Un cadeau lui a été offert, ainsi qu'à son épouse.

Lieux de vente des cartes de pêche :

Le Theillais, Le Roche K'fée ou chez le Président. 33 € à l'année, 15 € le mois, 5 € à la journée. ■



Contact :

Bernard GALMARD
ou Paul MORIN
Tél. 06 40 05 65 92

Composition du bureau

Président : Bernard GALMARD - Vice-président : Paul MORIN
Trésorier : Jean-Louis COCAULT - Secrétaire : Jean-Claude DOUILLET
Membres : Henri POIRIER et Michel ROBIN

Le Club de la Joie



Des activités variées proposées aux adhérents, en fonction de leurs envies et de leurs passions. Organisées en rendez-vous réguliers, elles permettent de tisser des liens sociaux et favorisent les moments de détente : **Concours de belote, de palets, des rencontres mensuelles, des sorties et voyages.**

Découvrez les temps forts qui rythment l'année pour les 120 membres du Club de la Joie (adhésion possible dès la retraite).

► **Le 16 janvier** : galette des rois.

Puis les concours de belote au Theil de Bretagne :

► **Le 15 janvier et le 1^{er} octobre** : 102 équipes engagées ! Gagnants : Equipe GODAIS ROSSIGNOL de Moulins (d'autres concours ont lieu dans les communes environnantes du secteur).

► Les concours de palets, **le 14 mai et le 16 juillet** : 42 équipes s'affrontaient à la salle du Champ de Foire à Retiers. Le concours fut remporté par l'équipe MAUDET-CHEVALIER d'Etelles.

► Les repas toujours très suivis : **le 20 mars, le 19 juin** (précédée d'une messe à la Chapelle Notre-Dame de Beauvais), le 18 septembre et le 18 décembre pour fêter la fin de l'année.

► **Du 11 au 17 juin** : Voyage au Pays Basque, avec 17 theillais et 12 personnes de Marcellé-Robert. Découverte des villes d'An-

glet, de Biarritz, Cambo les Bains, Itxassou, et de villages tout aussi pittoresques les uns que les autres. Ascension du Col St Ignace par le train à crémaillère de la Rhune à 900 m d'altitude. Visites gastronomiques avec dégustations : du piment d'Espelette, de fromage de brebis, de jambon de Bayonne, de confitures. Une excursion en Espagne à San Sébastien (visite de la basilique et de la maison natale de St Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre des Jésuites) et bien d'autres surprises... ■

Claude COURTIGNÉ



Composition du bureau

Président : M. COURTIGNÉ – Vice-président : M. LECOMTE
Trésorière : M^{me} MARC – Trésorière adjointe : M^{me} SOLLIER
Secrétaire : M^{me} BOISNARD – Président d'honneur : M. GANACHE
Membres : M^{mes} CLOUET, LACIRE, LANDAIS, PRIME, THEARD, MM. BARBOT, CHEVALIER, CHEVRIER, HOUSAIS, JANNIER

Contact :

Claude COURTIGNÉ
Tél. 02 99 43 49 63
claude.courtigne@free.fr

ETFC : Essé - Le Theil - Football-Club

Principales activités de l'association :

Pratique du football amateur.

Pour quel public ? A partir de 6 ans jusqu'à tout âge.

Les temps forts de l'année :

► **1^{er} décembre 2018** : Loto à la salle des Sports d'Essé.

► **9 février 2019** : Choucroute à la salle des Sports d'Essé.

► **Septembre 2019** : Palets (date à définir). ■

Le bureau ETFC



Contacts :

Pour les relations avec la Commune :

Jonathan PELHATE - 06 01 33 10 85
pelhate@wanadoo.fr

Pour les activités :

Christian MONCORPS - 06 19 24 13 52
ccmoncorps@orange.fr

Composition du bureau

Présidente :
Virginie GUILLET - 06 24 76 39 22 - camarenavirginie@yahoo.fr
Vice-président :
Jonathan PELHATE - 06 01 33 10 85 - pelhate@wanadoo.fr
Secrétaire :
Julien CHEVALIER - 06 88 43 32 93 - youl.chevalier@hotmail.fr
Trésorier :
Matthieu HALET - 06 72 95 91 67 - matmeline@hotmail.fr



Le Pays fait son jardin

Principales activités de l'association :

Insertion par l'activité économique :

- Accompagnement des demandeurs d'emploi
- Mise à disposition de personnel
- Maraîchage biologique

Pour quel public ? Les demandeurs d'emploi du Pays de Vitré qui relèvent de l'insertion par l'activité économique.



Les temps forts de l'année :

En 2018, l'association « Le Relais pour l'Emploi » compte une nouvelle recrue en la personne de Coralie, Conseillère en Insertion Professionnelle, qui partage son temps de travail entre l'Association intermédiaire et le chantier d'insertion. Un renfort bien apprécié en vue d'accueillir les demandeurs d'emploi, de diagnostiquer les difficultés rencontrées, d'orienter vers l'emploi, la formation...

Dans une logique partenariale, en mars dernier, l'association intermédiaire « Le Relais » a organisé une visite d'entreprise avec les professionnels de l'Emploi du Pays de Vitré et Pôle Emploi aux Serres d'Amanlis. Cette visite d'entreprise a permis à chacune de cerner au mieux les postes et les attentes de l'entreprise afin d'orienter efficacement les salariés mis à disposition, au nombre d'une vingtaine cette année ! Plus largement, quelque 130 salarié(e)s ont été mis à la disposition d'une clientèle variée en 2018 (entreprises, collectivités, associations, particuliers). Via le marché public conclu avec l'Agence départementale du Pays de Vitré, « Le Relais » pourvoit avec succès au remplacement des agents techniques territoriaux dans les collèges du territoire depuis près de 10 ans. De même, et pour la troisième année consécutive, nos salariés ont contribué à la restauration du bocage du Pays de la Roche aux Fées dans le cadre de la

clause sociale mise en œuvre par Roche aux Fées Communauté. La participation de nos Conseillères en Insertion Professionnelle aux Forums de l'Emploi sur Vitré et Martigné-Ferchaud en septembre dernier visait à rencontrer de nouveaux candidats : **si vous recherchez un emploi sur le Pays de Vitré, n'hésitez pas à contacter « Le Relais »** pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de propositions de missions.

Le chantier d'insertion « Le Pays fait son Jardin », quant à lui, a accueilli une trentaine de salariés sur une **activité de maraîchage biologique au Theil de Bretagne**. Les légumes ainsi cultivés ont permis de livrer quelque 165 paniers par semaine aux adhérents du Jardin. Durant l'année, des travaux ont été entrepris afin d'agrandir le parking, et un préfabriqué offert par la ville de Vergéal nous permet d'agrandir nos locaux, notamment pour accueillir Coralie. Temps forts de l'année 2018 : la participation au salon bio « La Terre est notre Métier » en septembre, avec des essais variétaux de tomates et choux, l'approvisionnement du lycée hôtelier de La Guerche en vue de la préparation d'un repas de 200 couverts, des visites de l'exploitation par des élèves en formation agricole, et la vente de légumes au marché de producteurs.

Pour les 2 structures, la montée en compétences des salariés reste une priorité, notamment via l'inscription dans le dispositif « Différent et Compétent » qui vise la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience.

« **Le Parc Mob** » compte quant à lui une vingtaine de scooters répartis chez 8 garagistes de proximité pour répondre aux besoins de mobilité des demandeurs d'emploi. 3 nouveaux scooters ont pu être achetés en 2018 grâce aux subventions des C.C.A.S. de Martigné-Ferchaud, Retiers et collectivement Châteaubourg, Domagné et Argentré-du-Plessis.

Enfin, notre participation au « **Biau'Jardin** » s'est illustrée par l'organisation, au printemps, d'un **atelier semis sur le site de notre chantier d'insertion au Theil**, et l'investissement régulier de nos salariés sur l'activité de jardinage ou encore le temps fort organisé à l'occasion de la semaine bleue au sein de l'EH PAD de Retiers. ■

Composition du bureau

Président : Pierrot AMOUREUX
 pierrot.amoureux@lerelaispourlemploi.fr
 Vice-Président : Miguel BONILLA
 Trésorier : Jean-Yves CORGNE
 Secrétaire : Richard CAPRON
 Tél. 02 99 43 60 66

Contacts :

Pour les activités :

Association Le Relais pour l'Emploi, 02 99 43 60 66,
 contact@lerelaispourlemploi.fr

Pour les relations avec la Commune :

Eve LEMARCHAND, jardin@lerelaispourlemploi.fr

www.lerelaispourlemploi.fr



Associations, tous les contacts

Association	Président/ Vice-Président	Téléphone	Adresse Mail
ACCA (chasse)	Denis FORESTIER	06 08 24 62 06	catforestier@orange.fr
ACEDA (Aide et Conseils en Ecriture et Démarches Administratives)	Benoît CLÉMENT	06 40 14 80 82	benoit.clement0939@orange.fr
A FOND LA GYM	Laurence BOUSSIN	06 63 73 66 32	laurence.boussin@orange.fr
AMICALE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE	Co-présidents : Claire HIAUME et Lucas GENDREAU	06 86 68 08 80 06 88 08 64 16	claire.hiaume@gmail.com lucas.gendreau@gmail.com
ANCIENS COMBATTANTS	André LERAY	02 99 47 74 46	andre.leray35@orange.fr
APEL du RPI Coësmes Le Theil	Gwénaëlle PERROIS Anita LE NARD	06 10 36 95 31 06 71 36 05 04	apelrpicoesmesletheil@gmail.com labeucherie@wanadoo.fr
ARTS ET FANTAISIES	Marie-Andrée BOUGEARD	02 99 47 74 73	jomabougeard@hotmail.fr
CHEMINS ET RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL	Jean-Louis COCAULT Alain LERAY	06 31 23 81 96 06 47 45 10 59	jean-louis.cocault@orange.fr maryvonneleray@orange.fr
CLUB DE LA JOIE	Claude COURTIGNÉ	02 99 43 49 63	claudc.courtigne@free.fr
COMITE DES FÊTES	Ophélie VALLÉE Eric GENDREAU	06 31 91 12 04	comitedesfetesdutheldebretagne@laposte.net
LA MUSARDE	Jeannine COLNOT	06 82 29 53 58	la_musarde@orange.fr christophe.debus@wanadoo.fr
L'ATELIER FLORAL	Martine SAVOURÉ	02 99 47 76 87	atelierfloral.letheil@gmail.com
LA GAULE THEILLAISE	Bernard GALMARD Paul MORIN	06 40 05 65 92	bernard.galmard@orange.fr
OGEC	Laurent GOUBET Vivian REQUET		slgoubet@hotmail.fr mav-requet@hotmail.fr
LE RELAIS POUR L'EMPLOI LE PAYS FAIT SON JARDIN	Pierrot AMOUREUX	02 99 43 60 66	jardin@lerelaispourlemploi.fr
ESSÉ-LE THEIL FOOTBALL-CLUB	Virginie GUILLET Jonathan PELHATE	06 24 76 39 22 06 01 33 10 85	camarenavirginie@yahoo.fr pelhate@wanadoo.fr



Informations complémentaires sur notre site :
<http://letheildebretagne.fr/?-Vie-associative->



JANVIER	
Vendredi 11	Soirée des Vœux de la Municipalité
Samedi 12	Galette des Rois (Chemins et Randonnées)
Lundi 14	Concours de belote (Club de la Joie) - 14 h - Restaurant Le Theillais
Mardi 22	Galette des Rois (Club de la Joie) - 14 h - Restaurant Le Theillais
Samedi 26	Repas de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)
FÉVRIER	
Samedi 2	Assemblée Générale des Anciens d'AFN
Samedi 9	Choucroute (ETFC – Essé Le Theil Football Club) - Essé
Dimanche 3	Fête des jeux (Comité Consultatif Culture), salle communale
MARS	
Samedi 2	Portes Ouvertes École Privée Sainte-Marie
	Assemblée Générale - 10 h (La Gaule Theillaise)
	Loto (École Publique) - Essé
Mardi 12	Repas (Club de la Joie) - 12h30 - Restaurant Le Theillais
Samedi 23	Classes 9 - Restaurant Le Theillais
AVRIL	
Mardi 16	Assemblée Générale des Clubs « aînés » - 9h30 - Fougères
Samedi 20	Chasse aux œufs (Comité Consultatif Culture)
Jeudi 25	Repas du CCAS
27-28 avril	Foire expo - Retiers
Dimanche 28	Vide-grenier (Amicale Ecole Publique et OGEc Sainte-Marie)
MAI	
Mercredi 8	Commémoration 8 mai 1945
Dimanche 19	Mémé dans les Orties (Comité des Fêtes)
Lundi 20	Concours de palets (Club de la Joie) - 14h - stade A. Hoisnard ou Retiers
Samedi 25/dimanche 26	Randonnée avec l'UCTR Retiers (Chemins et Randonnées)
Mai ou juin (à définir)	Assemblée Générale (ACCA)
JUIN	
A définir avec les associations	Forum des associations Theillaises et environ, Le Theil
Samedi 1er	Assemblée Générale (Club de football Essé-Le Theil)
Mardi 18	Messe à la Chapelle Notre Dame de Beauvais - 11h30 - Repas (Club de la Joie)
Jeudi 20	Assemblée Générale (A Fond la Gym)
Samedi 22	Moule frites (Comité des Fêtes)
Dimanche 23	Fête de l'École Publique
Vendredi 28	Cinéma en plein air (Comité Consultatif Culture)
Dimanche 30	Kermesse du RPI (Ecole Privée) au Theil
JUILLET	
Lundi 1 ^{er}	Concours de palets (Club de la Joie)
SEPTEMBRE	
A définir	Concours de palets (ETFC – Essé Le Theil Football Club) Stade A. Hoisnard
Dimanche 8	Tout le Theil à Vélo
Mardi 17	Repas (Club de la Joie) - 12h30 - Restaurant Le Theillais
OCTOBRE	
Week-end 4-5-6	
Lundi 7	Concours de belote (Club de la Joie) - 14 h - Restaurant Le Theillais
Samedi 12	Assemblée Générale (Chemins et Randonnées)
Mardi 15	Après midi détente (Club de la Joie) - Stade A. Hoisnard
NOVEMBRE	
Lundi 11	Commémoration 11 novembre 1918
Mardi 19	Après midi détente (Club de la Joie) - Stade A. Hoisnard
Samedi 23	Soirée Pot-au-feu (École Privée Sainte-Marie)
DÉCEMBRE	
Samedi 7	Soirée couscous (Amicale École Publique)
Dimanche 8	Randonnée Téléthon (Chemins et Randonnées)
Mardi 17	Repas de Noël (Club de la Joie) - 12h30 - Restaurant Le Theillais
A définir	Exposition vente (Arts et Fantaisies)

Toute l'année, sauf juillet et août, chaque samedi après-midi : Randonnée (Chemins et Randonnées)

Dates à définir pour Assemblée Générale :

- Amicale de l'Ecole Publique
- Comité des Fêtes

Naissances

Novembre 2017	
Hugo CORMERAIS, 5 impasse des Hortensias	
Décembre 2017	
Clara LAROSE, 10 allée des Tilleuls	
Janvier 2018	
Lenny DROUIN FLOCH, 18 rue des Camélias	
Avril 2018	
Jules PIPARD, 56 La Sablonnière	
Mai 2018	
Mckenzie CHAPMAN, 3 impasse des Hortensias	
Août 2018	
Isaac PILARD, 3 rue des Camélias	
Maël PETIBON, 11 La Beucherie	
Novembre 2018	
Youan STRUB SHIM, 10 La Groussinière	
plus 4 naissances (pas d'autorisation de diffusion du nom)	

Mariages

Mai 2018	
Karine JOUAUX et François GARNIER, 4 La Boisclanerie	
Juin 2018	
Catherine GUILLEMOT et Frédéric BERTHELOT, 9 rue des Croisettes	
Septembre 2018	
Sarra TOUIRSSI et Dominique QUÉREL, 9 rue des Perrières	
plus 1 mariage (pas d'autorisation de diffusion du nom)	

Décès

Novembre 2017	
Marie CHAUSSÉE épouse DÉSERT, La Sablonnière	
Décembre 2017	
Thérèse GANDEBŒUF, 22 La Rigaudière	
Cécile GAULTIER veuve TIGEOT, 22 La Rigaudière	
Isabelle CHEVREL, 1 rue du Clos Saint Hubert	
Janvier 2018	
Madeleine BRETTEL veuve OLIVIER, 22 La Rigaudière	
Marcel JAMIER, 22 La Rigaudière	
Jeannine BERHAULT veuve PÉGEAULT, 25 Rue Mozart, BRUZ	
Gisèle DEBETS, 22 La Rigaudière	
Février 2018	
Jean HAVARD, 54 La Piverdière	
Benoît REUZÉ, 9 La Tonneraie, DROUGES	
Mars 2018	
Michelle CHEVREL, 15 Le Pâtis des Noës	
Avril 2018	
Julienne RENAULT veuve VALENTIN, 22 La Rigaudière	
Alexis DÉSERT, 72 La Sablonnière	
Mai 2018	
Gérard HEINRY, 13 Villeneuve	
Juin 2018	
Annik BALLOUARD veuve PETIT, 22 La Rigaudière	
Juillet 2018	
Simone MACHEFEL veuve CHEVILLARD, 22 La Rigaudière	
Andrée PELHATE épouse CROC, 22 La Rigaudière	
Jean-Bernard GALICIER, 22 La Rigaudière	
Août 2018	
Jacqueline ROUET veuve KALAMOUKA, 22 La Rigaudière	
Septembre 2018	
PICOIS Louis, 15 Allée des Tilleuls	
DENIS André, 18 Gérault	
LELIÈVRE François, 22 La Rigaudière	
FLASQUIN Annette, 22 La Rigaudière	
Octobre 2018	
Marie KERGOURLAY, 22 La Rigaudière	
Noëlle JOSSÉ veuve GAUPLÉ, 22 La Rigaudière	
Yvonne MERRIEN veuve MOING, 22 La Rigaudière	
Novembre 2018	
Pierre LECCHINI, 22 La Rigaudière	



Guide pratique

- **Mairie**, 2, place de l'Eglise – Tél. 02 99 47 74 07 – Fax : 02 99 47 79 30
E-mail : mairie.iletheildebretagne@wanadoo.fr
Site internet : <http://letheildebretagne.fr>
Page Facebook : <https://www.facebook.com/letheildebretagne>
Ouverte tous les matins de 8h30 à 12h30.
Lundi après-midi, de 13h30 à 18h30.
En juillet et août la mairie est fermée le samedi matin
- **Services Techniques**, 8, rue de Beauvais : Tél. 02 99 47 78 01
E-mail : st.iletheildebretagne@orange.fr
Horaires : 8h à 12h et 13h30 à 17h30 (vendredi : 16h30). Fermé le samedi.
- **Centre Socio-culturel** «Rosalie Lebreton» :
Biblio'Theil, Tél. 02 99 47 73 55
bibliotheque.iletheildebretagne@wanadoo.fr
Horaires : Mardi de 16h30 à 18h30
Vendredi de 14h00 à 18h30
Samedi de 10h30 à 12h30
Dimanche de 10h30 à 12h30
Salle de réunion : 02 99 47 75 41
- **Complexe Polyvalent** :
- Restaurant scolaire : 02 99 47 73 45
- Garderie, rue du Verger : 02 99 47 73 50. Ouverte tous les jours d'école de 7h15 à 9h et de 16h30 à 19h15
- Salle Communale : 02 99 47 73 53
- **Stade André Hoisnard**, Terrain des sports : Tél. 02 99 47 71 37
- **Ecole Publique**, 2, boulevard de la Gare : Tél. 02 99 47 79 29
- **Ecole Privée**, 3, rue Robert Bellanger : Tél. 02 99 47 74 80
- **Point-Poste**, 37, rue du Bourg Neuf (Le Roche K'Fée)
Tél. 02 99 47 70 00
- **Maison de Retraite «Foyer Albert Aubry»**, 22 La Rigaudière : Tél. 02 99 47 74 00
- **Le Presbytère**, s'adresser au Presbytère de Retiers :
2, rue des Colonels Dein - Tél. 02 99 43 51 43

Services publics

- **Roche aux Fées Communauté** : 16, rue Louis Pasteur – 35240 RETIERS
Tél. 02 99 43 64 87 / www.cc-rocheauxfees.fr
Mail : communaute.communes@ccprf.fr
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- **Permanences juridiques (gratuites)**
- Notaire, huissier et avocat, sur rendez-vous au 02 99 43 64 87
A Retiers, Maison du développement, 16 rue Louis Pasteur
- Conciliateur de justice :
A Retiers, Mairie : permanence le 4^e mercredi du mois sur rendez-vous à prendre à la Mairie au 02 99 43 51 41.
A Janzé, Mairie : le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois de 9h à 12h sur rendez-vous à prendre à la Mairie au 02 99 47 00 54
- **Médiateur départemental (litige avec l'administration)** : 02 99 02 30 30 ou mediation@cg35.fr - Site internet <http://www.ille-et-vilaine.fr> rubrique «espace citoyen»
- **Médiateur national de l'énergie** : www.energie-info.fr et 0 800 112 212 (appel et service gratuits). Information des consommateurs et aide en cas de litige avec une entreprise du secteur de l'énergie.
- **E.D.F.** : <https://www.edf.fr>
(offres d'énergie, gestion du contrat, facture, déménagement)
Particulier : 09 69 32 15 15 ou 3004 (service et appel gratuits)
Entreprise : 3022 (service et appel gratuits)
- **ENEDIS (ex-ERDF)** : www.enedis.fr (raccordement, relevé en ligne, compteur linky)
Dépannage électricité 09 726 750 35 (centre d'appel)
- **VEOLIA** : www.eau.veolia.fr (eau et assainissement collectif)
2, route de Coësmes - 35240 RETIERS - 09 693 235 29
- **Trésorerie** : Tél. 02 99 43 51 06 - 7, rue Jean Mermoz – 35240 RETIERS
Mail : t035034@dgfp.finances.gouv.fr
Du lundi au jeudi : 8h45 - 12h45 - Fermé le vendredi
- **Allô Service Public** : 39 39 (payant) - www.service-public.fr
- **Impôts** : www.impots.gouv.fr
- **Préfecture** : www.ille-et-vilaine.gouv.fr
- **Météo France** : 3250 (payant) - www.meteofrance.com

Santé/Social

- **Maison Médicale de Garde** : Retiers - 12, rue Louis Pasteur – Tél. 02 99 43 44 45
Samedi de 12h à 20h, dimanche et jours fériés de 8h à 20h. En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, merci de composer le 15
- **Pharmacie de Garde** : 3237 (payant) ou www.3237.fr
- **Médecin C.H.S.P.** : à l'ADMR de Retiers, rendez-vous à prendre au 02 99 33 39 00
- **Médecin addictologue** : Maison médicale de garde, rendez-vous au 02 99 74 14 68 (CH Vitré)
- **Cancer Info Service** : 02 99 63 67 67 ou cd35@ligue-cancer.net
- **Alcool assistance** : 01 47 70 34 18 ou alcool.assist@wanadoo.fr
www.alcoolassistance.net/
- **Info Sociale en Ligne** : 0 810 20 35 35 - www.info-sociale35.fr
- **SOS Amitié Rennes** : 02 99 59 71 71 - www.sos-amitie.com
- **Suicide écoute** : 01 45 39 40 00 (24h/24, 7j/7)
Site Internet : www.suicide-ecoute.fr
- **C.P.A.M. (Assurance maladie)** : 36 46 - www.ameli.fr - Janzé, Les Halles.
Accueil sur rendez-vous le mardi de 9h à 13h. *Fermé pendant les vacances scolaires.*
- **M.S.A.** à Janzé, 6 rue du Docteur Roux : Tél. 02 99 01 80 73
www.msportesdebretagne.fr. L'accueil des assurés s'effectue le lundi, mardi, mercredi et jeudi après-midi de 14h à 17h.
- **CAF** : 0810 25 35 10 - www.caf.fr
Retiers, Mairie : permanence le vendredi de 14h à 16h, *non assurée pendant les vacances scolaires.*
Janzé, Les Halles : permanence le lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h, *non assurée pendant les vacances scolaires.*
- **CDAS (Centre départemental d'Action Sociale)** 28 rue Nantaise 35150 Janzé. Tél. 02 99 47 57 80. Permanence à la Maison du Développement de Retiers Prendre rendez-vous au préalable.
Professionnels sociaux et médico-sociaux ; consultation de protection maternelle et infantile (PMI), assistante sociale, visites à domicile.
→ *Questions sur la santé ou l'éducation de votre enfant, la perte d'autonomie liée à l'âge, le handicap (voir aussi Maison départementale des personnes handicapées), le revenu de solidarité active (RSA).*
- **CLIC de la Roche aux Fées (personnes âgées, personnes en situation de Handicap, entourage, familles)** - www.clicrocheauxfees.fr
02 23 55 51 44 ou clic.rocheauxfees@orange.fr
→ *Les services du CLIC sont gratuits et accessibles à tous sans considération de revenus, ni de critères de santé ou de dépendance.*
 - CLIC principal de La Guerche-de-Bretagne (maison de santé - 3, rue du Docteur Pontais) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermé le mercredi matin et le jeudi matin
 - CLIC Annexe Janzé (Les Halles) mercredi de 9h à 12h (sans rendez-vous) et de 14h à 17h (sur rendez-vous)
 - CLIC Annexe Retiers (centre polyvalent - Mairie) jeudi de 9h à 12h (sans rendez-vous)
 - CLIC Annexe Martigné-Ferchaud (Maison de santé) lundi de 15h à 17h (sans rendez-vous)
- **Maison des personnes handicapées d'Ille-et-Vilaine (MDPH)** : 13, av de Cucillé -35031 Rennes CEDEX - 0810 01 19 19 ou contact@mdph35.fr
Site internet : <http://www.mdph35.fr/fr>
- **A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)** - www.admr35.org
Retiers, 1 place Herdorf – BP 37. Tél. 02 99 43 45 33
ou retiers.asso@admr35.org
- **RETRAITE** : 3960 (du lundi au vendredi de 8h à 17h - payant)
www.carsat-bretagne.fr - Tél. 02 99 26 74 74 (CARSAT Bretagne)
236, rue de Châteaugiron, 35030 Rennes CEDEX 9
- **Logement locatif social** : inscriptions près du CCAS de Retiers, Mairie, 19 rue Clémenceau - 02 99 43 41 82 ou demande en ligne sur : <http://www.demandelogement35.fr>

Habitat

- **Architecte conseil**
Renseignements en Mairie ou sur le site www.cc-rocheauxfees.fr
- **Plateforme habitat de Roche aux Fées Communauté**
Tél. 02 99 43 64 87 ou infohabitat@ccprf.fr
Site internet : <http://raf.habitatpaysdevitre.org/>
Permanences chaque mois de 10h à 12h (sans rdv):
 - Retiers, Maison du Développement, 1^{er} et 3^e vendredi
 - Janzé, Les Halles, 2^e vendredi
 - Martigné-Ferchaud, Maison des permanences, 4^e vendredi
- **ADIL 35** : permanence chaque 2nd mardi du mois (hors vacances scolaires) de 10h à 12h (uniquement sur rendez-vous au 02 99 47 38 25) aux Halles à Janzé.

Emploi

- **POINT ACCUEIL EMPLOI** : À Retiers, Maison du Développement, 02 99 43 64 87 ou pae.retiers@ccprf.fr. Accueil du mardi au jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h sur rdv.
À Janzé, Les Halles, 02 99 47 16 67 ou pae.janze@ccprf.fr. Accueil le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h, lundi de 14h à 17h, sur rdv
Les demandeurs d'emploi peuvent également s'adresser :
À la Mission locale (pour les – de 25 ans), 02 99 75 18 07
<http://missionlocale-paysdevitre.fr/>
Retiers : Maison du Développement, 16 rue Louis Pasteur - Du lundi au vendredi (sauf mercredi)
Janzé : Les Halles, Place des Halles - Le lundi et mardi
Martigné-Ferchaud : Mairie - 1er et 3^{ème} mardis matins
- **POLE EMPLOI** : www.pole-emploi.fr - Agence Rennes est, 22, rue du Bignon 35000 Rennes. Demandeur d'emploi : 3949 / Employeur : 3995
- **ASSOCIATION « Le Relais pour l'Emploi »** : www.lerelaispourlemploi.fr
6, rue Louis Pasteur, 35240 Retiers - Tél. 02 99 43 60 66
ou contact@lerelaispourlemploi.fr
- **ENTREPRISE B.G.E (Aide à la création et au développement d'entreprises)**
<http://www.bge.asso.fr> : Permanences à la Maison du Développement à Retiers, les 2^e et le 4^e jeudis du mois de 9h30 à 16h.
02 99 86 07 47 ou info@bge.asso.fr

Environnement

- **SMICTOM du Sud-Est Ille et Vilaine** - 02 99 74 44 47 28, rue Pierre et Marie Curie, 35500 Vitré. Informations, conseils, demande de bac de collecte et de badge sur : <http://www.smictom-sudest35.fr/mon-espace/>
Chaque bac est strictement attribué à une habitation. Il ne doit pas vous suivre si vous déménagez. En cas de déménagement, veuillez à avertir le SMICTOM : contact@smictom-sudest35.fr
- **Collecte des ordures ménagères et collecte sélective** Tous les lundis (sortir le conteneur et sacs jaunes la veille au soir ou le matin avant 7h). Suite à un jour férié, toutes les collectes du reste de la semaine sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.
- **Déchetterie à proximité** :
Retiers, Route d'Arbrissel - Horaires d'ouverture : lundi de 10h à 12h, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 18h
Janzé, Rue Louis Blériot - Horaires d'ouverture :
Lundi : 10h-12h / 14h-18h, mercredi vendredi et samedi : 9h-12h / 14h-18h
Jeudi : 14h-18h
- **Frelon asiatique - fgdon 35** plateforme téléphonique. Tél. 02 23 48 26 32

Transports

- **RESEAU LOCAL** : Mobilifée Transport à la demande (TAD) 02 99 43 64 87 ou connectez-vous sur http://www.cc-rocheauxfees.fr/accueil/y_vivre/transport/transport_a_la_demande
- **Réseau de transport de la region bretagne : BREIZH GO**
Transport public par train, car, bateau et pour le transport scolaire sur <http://transports.bretagne.bzh/>
Centrale d'appels : 0 811 02 35 35 (Service 0,05€ /appel + prix appel). Recherche d'itinéraire : <http://mobibreizh.bzh/fr>
- **Covoiturage de proximité** : plateforme ouestgo accessible sur <https://www.ouestgo.fr/>
- **Transport interurbain (ex-illénoo)** : 0 810 35 10 35 (payant) de 7h à minuit (sauf 1^{er} mai) www.illénoo-services.fr
- **Horaires des cars (sauf jours fériés) : Ligne 22 Retiers <=> Rennes et car TER**

DIRECTION LE THEIL (gare) – RENNES (gare)

- **6h47** : du lundi au vendredi, arrivée à 7h35
- **6h58** : du lundi au vendredi, arrivée à 7h50
- **13h12** : du lundi au vendredi, arrivée à 14h20
- **17h26** : du lundi au vendredi, arrivée à 18h14

Horaires des trains

DIRECTION LE THEIL – RENNES

- **6h43** : du lundi au vendredi, arrivée à 7h24
- **7h25** : du lundi au vendredi, arrivée à 8h08
- **8h44** : samedi, arrivée à 9h25
- **13h42** : chaque jour, arrivée à 14h25
- **13h44** : samedi, dimanche et fêtes, arrivée à 14h25
- **17h44** : samedi, dimanche et fêtes, arrivée à 18h25
- **18h58** : du lundi au vendredi, arrivée à 19h45

Les horaires sont donnés sous réserve de toute modification. TER BreizhGo 0 800 880 562 (gratuit) du lundi au vendredi de 6h15 à 20h et le samedi de 9h à 16h et le dimanche de 13h à 20h. www.ter.sncf.com/bretagne

- **S.N.C.F.** : 3635 (payant) accès 7j/7 et de 7h à 22h ou www.sncf.com

Enfance/Jeunesse

- **Relais assistants maternels** : Permanence d'accueil sur rendez-vous : 02 99 43 44 16 ou ripame@ccprf.fr
Retiers, Maison du développement, 16 rue Louis Pasteur : mardi de 14h à 19h, mercredi de 8h30 à 12h et vendredi de 13h30 à 16h30
Janzé, aux Halles, place de l'Eglise : le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
Martigné-Ferchaud : maison des Permanences, 7 rue Corbin : le mardi (hors vacances scolaires) de 14h à 17h.
- **Accueil du jeune enfant** : www.assistantsmaternels35.fr, www.mon-enfant.fr
- **Centre de loisirs** "Association Crocq'Vacances" - 12 rue Louis Pasteur, Retiers - Tél. 06 47 80 77 42 ou evsenfanceadl@gmail.com
<https://evscrocqvacances.com>
- **Point Information Jeunesse** ouvert à tous les jeunes dès 12 ans (scolarisés, en recherche d'emploi ou autre) mais également aux adultes, parents et professionnels sur tous les sujets.
Retiers, Maison du Développement, 02 99 43 64 87 - Accueil au public tous les mercredis de 14h à 18h30 et en auto-documentation du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
Janzé, 13 allée de l'Yve, 06 45 61 84 84 - Accueil au public le mercredi de 14h à 18h + le jeudi de 14h à 18h en période de vacances scolaires.

Urgences

- Appel d'URGENCE 112
- Police-secours 17
- Gendarmerie de Janzé 02 99 47 03 18
- Gendarmerie de Retiers 02 99 43 51 05
- Sapeurs Pompiers 18
- SAMU 15 ou 02 99 59 16 16
- Centre anti-poison et de toxicovigilance de Rennes 02 99 59 22 22
- Hôpital Pontchaillou de Rennes 02 99 28 43 21
- Urgences cardiologiques 02 99 28 25 28
- Urgences pédiatriques (Hôpital Sud) 02 99 26 67 57

Numéros gratuits

- Enfance en danger (SNATED) 119
- Stop maltraitance 0800 05 1234
- Allo Parents-Bébé 0800 003 456
- SIDA Info service 0800 840 800
- Fil santé jeunes 0800 235 236
- Drogue info service (de 8h à 2h) 0800 23 13 13

En cas de perte ou de vol

- Chèques 0 892 683 208
- Carte 0 892 705 705



**L'atelier des poupées et doudous**

Sophie Van Hamme
Artisan d'art - Créatrice
13, la Chantardière
35240 Le Theil de Bretagne
06 71 33 94 39
sofivanh@yahoo.fr
www.sofcrea.com



Mon activité artisanale consiste à fabriquer des poupées amusantes et personnalisées d'environ 30 cm. A partir d'une photographie, je les dessine en couleurs et les conçois de toutes pièces, en utilisant des matières recyclées, tout en respectant minutieusement la photographie. Attention, ce sont des poupées décoratives, non conformes aux jeunes enfants... En revanche, je crée aussi d'autres doudous. N'hésitez pas à visiter mon site Internet et je serai ravie de répondre à toutes questions.

Hocde peinture

Patrice HOCDE

Peinture intérieur et extérieur
Démoussage toiture
Nettoyage facade

patrice.hocde@hotmail.fr
02 99 43 45 37 / 06 13 79 25 08

Installé depuis une dizaine d'années, je suis arrivé au Theil, au Haut Village depuis l'été 2016. Je vous propose mes services pour vos travaux de peinture intérieure (toile, tapisserie, boiserie,...) et extérieure (ravalement).

Je propose aussi le nettoyage de vos maisons et démoussage de toiture.

N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement ou devis gratuit.

la ferme de la beucherie

Accueil de Personnes en difficultés psycho-sociales à la journée ou demi journée (sur la ferme)

Tél. 06 19 31 08 30 - Mail : lafermedelabeucherie@gmail.com
la Ferme de la Beucherie

Accueil de personnes en difficulté psychosociale, en individuel ou en groupe avec accompagnateur, dans une ferme à échelle humaine utilisant du matériel ancien et cultivant d'anciennes traditions.

Nous proposons des activités en lien avec le milieu rural et agricole (soins aux animaux, travaux agricoles) et rénovation de véhicules anciens.



Maurice DARRAS - 02 30 96 46 84
Contact : contact@oklf.fr
11 Le Chalonge - 35240 LE THEIL DE BRETAGNE

OKLF est une entreprise qui conçoit et distribue des boissons innovantes à base de produits naturels ! Tous nos produits sont créés et produits en France.

Chacune de nos créations apporte ÉNERGIE et BIEN-ÊTRE aux consommateurs. Qu'il s'agisse de boissons énergisantes, boissons énergétiques de l'effort (pendant ou en récupération) ou boissons du plaisir et d'éveil des sens, OKLF met tout son savoir-faire à la réalisation de produits sains, apportant de réels bénéfices pour le corps et l'esprit.



Maxime Martin gérant de Breizh MTP situé au Theil de Bretagne réalise des aménagements extérieurs.

L'entreprise réalise de la maçonnerie (terrasses, muret, pavage, clôture, carrelage...) et du terrassement (fondation, empierrement, réseaux souples et rigides, préparation d'enrobé et de dalles béton...)

Contact : 06 47 50 65 10 breizhmtp@gmail.com



Producteur de lait de chèvres en production biologique, j'ai décidé d'aller jusqu'au bout de ma matière première. C'est avec un réel plaisir que je viens de créer mon atelier de transformation. Je produis des glaces au lait de chèvres sous l'appellation d'un "moment de fraîcheur", qui sont distribuées dans les Bio-coop et dans les épiceries locales. Pour le moment, 10 parfums sont à déguster. De retour de Paris, pour faire déguster mes glaces au plus grand salon bio de France "Marjolaine", j'ai rencontré un vif succès pendant ces 9 jours. Le ressenti des clients était la surprise et par la suite ces derniers étaient séduits par la finesse, l'onctuosité et pas riches en sucre.





Inventaire archéologique de la forêt du Theil de Bretagne

La forêt constitue un milieu naturel avec un important potentiel archéologique, notamment du fait de la bonne conservation des vestiges sous forme de micro-reliefs, mémoire des occupations anciennes.

Dans le cadre de la forêt du Theil de Bretagne avec l'accord du propriétaire, entre 2016 et 2018 le CERAPAR* a fait l'objet de recherches, et entreprit une série de prospections afin d'inventorier les structures archéologiques. Ces travaux ont consisté tout d'abord à effectuer des investigations complémentaires sur des vestiges déjà répertoriés depuis le XIX^e siècle. Les prospections de terrain ont permis de découvrir plusieurs sites inconnus à ce jour.

Au total, plus de 13 200 points ont été nécessaires pour l'établissement des différents plans auxquels il faut ajouter le relevé sur papier millimétré de nombreux mégalithes

► Les résultats des recherches concernent en premier lieu les mégalithes :

Trois alignements ont été découverts dont deux sont orientés d'est en ouest. Le plus important est composé de 29 blocs. Ils sont d'origine géologique variée : schiste pourpre, grès, poudingue et quartz. L'environnement du menhir « la Pierre de Rumfort » a fait l'objet de recherche et de nombreux blocs de schiste pourpre, non repérés auparavant, ont été inventoriés. Il s'agit d'un possible groupe mégalithique perturbé au fil du temps.

La découverte de ces ensembles, proches du « chemin des Saulniers », renforce encore l'hypothèse de Jean-Claude Meuret, archéologue et historien, sur l'existence d'un itinéraire préhistorique, bordé de mégalithes et orienté d'est en ouest au sud-est du département, lien d'échanges entre l'Anjou et la Bretagne.

Ces vestiges qui posent question, âgés de plus de 5 000 ans, pourraient donc être des repères le long d'un itinéraire, voire une limite de territoire.



Menhir dressé et file de blocs couchés



Le résultat de ces recherches va se concrétiser par la rédaction d'un rapport. Il comprendra des données sur la géologie, l'environnement archéologique, l'historique des recherches depuis le milieu du XVIII^e siècle. ■

André CORRE
(CERAPAR)

*Centre de Recherches Archéologiques du Pays de Rennes

INVITATION SOIRÉE DES VOËUX A tous les habitants du Theil de Bretagne !

L'équipe municipale a le grand plaisir de vous convier
à la Soirée des Vœux au restaurant "Le Theillais",

le vendredi 11 janvier 2019, à 20h30

Le thème retenu sera lui de la *magie* !

Magicien de close up professionnel,
DAVID MORGANN excelle dans l'art de la magie rapprochée.

Le spectacle est destiné à tous,
Venez nombreux partager ce moment de détente...



Qu'est ce que la magie ?

La magie est une imposture, mais une imposture dont l'unique but est de divertir et de faire rêver.
Question de convictions, de foi, de confiance.
Sans ces qualités essentielles la magie,
en tant que forme artistique cesserait d'exister.





*Le Theil vu d'hier
à aujourd'hui !*

